

AVIS

La version ci-jointe des états financiers consolidés audités de Saputo inc. aux 31 mars 2020 et 31 mars 2019 et pour les exercices clos à ces dates a été déposée le 6 août 2020 uniquement pour corriger une erreur d'écriture dans la version déposée le 4 juin 2020. Le rapport de l'auditeur indépendant qui accompagne les états financiers consolidés audités a été omis par inadvertance de la version déposée le 4 juin 2020 et a été ajouté à celle déposée le 6 août 2020. Les états financiers consolidés audités et le rapport de l'auditeur indépendant portent toujours la date d'origine et n'ont fait l'objet d'aucune autre modification.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., dont le rapport est présenté ci-après.

(signé) Lino Saputo, Jr.
Lino Saputo, Jr.
Président du conseil et chef de la direction

(signé) Maxime Therrien
Maxime Therrien, CPA, CA
Chef de la direction financière et secrétaire

Le 4 juin 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Saputo inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Saputo inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 mars 2020 et 2019, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- Rapport de gestion
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion et le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations obtenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Daniel Viboux.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 4 juin 2020

Montréal (Québec)

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114871

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices clos les 31 mars	2020	2019
Produits (note 4)	14 943,5 \$	13 501,9 \$
Coûts d'exploitation, excluant les amortissements (note 6)	13 475,7	12 280,6
Bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation	1 467,8	1 221,3
Amortissements	467,2	313,0
Profit à la cession d'actifs	–	(194,5)
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise (note 18)	40,1	–
Coûts d'acquisition et de restructuration (note 24)	46,0	51,4
Profit lié à l'hyperinflation	(27,8)	(18,5)
Intérêts sur la dette à long terme	95,6	66,6
Autres charges financières (note 15)	47,4	17,7
Bénéfice avant impôt sur le résultat	799,3	985,6
Impôt sur le résultat (note 16)	216,5	230,3
Bénéfice net	582,8 \$	755,3 \$
Bénéfice net par action (note 17)		
De base	1,46 \$	1,94 \$
Dilué	1,45 \$	1,93 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)

Exercices clos les 31 mars	2020	2019
Bénéfice net	582,8 \$	755,3 \$
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>		
Écarts de change découlant de la conversion des devises	94,3	3,2
Incidence de l'inflation découlant des ajustements liés à l'hyperinflation	(8,5)	29,3
Pertes nettes latentes sur couvertures de flux de trésorerie (note 22) (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 20,8 \$; 2019 – 4,6 \$)	(55,7)	(10,6)
Reclassement des pertes sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net, montant net (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 6,7 \$; 2019 – 5,1 \$)	17,7	12,1
	47,8	34,0
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>		
Gain actuariel (perte actuarielle), montant net (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 16,9 \$; 2019 – 0,8 \$)	66,9	(2,1)
	66,9	(2,1)
Autres éléments du résultat global	114,7	31,9
Total du résultat global	697,5 \$	787,2 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020								
	Capital social		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	390 198 386	991,7 \$	582,1 \$	(2,3) \$	134,0 \$	713,8 \$	3 715,0 \$	5 420,5 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	582,8	582,8
Autres éléments du résultat global	-	-	85,8	(38,0)	-	47,8	66,9	114,7
Total du résultat global								697,5
Actions émises dans le cadre du placement de titres de capitaux propres – déduction faite des coûts d'émission (note 14)	16 642 553	639,9	-	-	-	-	-	639,9
Dividendes déclarés (note 14)	-	-	-	-	-	-	(269,7)	(269,7)
Régime d'options d'achat d'actions (note 14)	-	-	-	-	23,7	23,7	-	23,7
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	1 797 434	45,0	-	-	-	-	-	45,0
Montant transféré des réserves au capital social à l'exercice des options	-	9,1	-	-	(9,1)	(9,1)	-	-
Économie d'impôt excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	2,2	2,2	-	2,2
Solde à la fin de la période	408 638 373	1 685,7 \$	667,9 \$	(40,3) \$	150,8 \$	778,4 \$	4 095,0 \$	6 559,1 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019								
	Capital social		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	387 407 403	918,9 \$	549,6 \$	(3,8) \$	116,6 \$	662,4 \$	3 216,4 \$	4 797,7 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	755,3	755,3
Autres éléments du résultat global	-	-	32,5	1,5	-	34,0	(2,1)	31,9
Total du résultat global								787,2
Dividendes déclarés (note 14)	-	-	-	-	-	-	(254,6)	(254,6)
Régime d'options d'achat d'actions (note 14)	-	-	-	-	25,1	25,1	-	25,1
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	2 790 983	60,4	-	-	-	-	-	60,4
Montant transféré des réserves au capital social à l'exercice des options	-	12,4	-	-	(12,4)	(12,4)	-	-
Économie d'impôt excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	4,7	4,7	-	4,7
Solde à la fin de l'exercice	390 198 386	991,7 \$	582,1 \$	(2,3) \$	134,0 \$	713,8 \$	3 715,0 \$	5 420,5 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars CAD)

Aux	31 mars 2020	31 mars 2019
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	319,4 \$	112,7 \$
Débiteurs	1 371,8	1 248,2
Stocks (note 5)	2 220,9	1 681,0
Impôt sur le résultat à recevoir (note 16)	50,3	34,1
Frais payés d'avance et autres actifs	106,6	57,8
	4 069,0	3 133,8
Immobilisations corporelles (note 7)	3 850,0	3 095,4
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)	417,9	–
Goodwill (note 9)	3 219,5	2 597,6
Immobilisations incorporelles (note 9)	1 640,7	876,2
Autres actifs (note 10)	545,3	131,6
Impôt différé (note 16)	50,7	51,0
Total de l'actif	13 793,1 \$	9 885,6 \$
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 11)	528,5 \$	130,4 \$
Créditeurs et charges à payer	1 838,9	1 442,2
Impôt sur le résultat à payer (note 16)	51,4	36,5
Tranche courante de la dette à long terme (note 12)	–	323,4
Tranche courante des obligations locatives (note 8)	74,7	–
	2 493,5	1 932,5
Dette à long terme (note 12)	3 542,3	1 943,9
Obligations locatives (note 8)	340,1	–
Autres passifs (note 13)	98,5	86,4
Impôt différé (note 16)	759,6	502,3
Total du passif	7 234,0 \$	4 465,1 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 14)	1 685,7	991,7
Réserves	778,4	713,8
Bénéfices non distribués	4 095,0	3 715,0
Total des capitaux propres	6 559,1 \$	5 420,5 \$
Total du passif et des capitaux propres	13 793,1 \$	9 885,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

(signé) Lino Saputo, Jr.
Lino Saputo, Jr.
Président du conseil et chef de la direction

(signé) Tony Meti
Tony Meti
Administrateur

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)

Exercices clos les 31 mars	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net	582,8 \$	755,3 \$
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	33,5	41,0
Intérêts et autres charges financières	143,0	84,3
Charge d'impôt sur le résultat	216,5	230,3
Amortissements	467,2	313,0
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus en vue de la vente	(2,0)	(195,1)
Charges de dépréciation relatives à une fermeture d'usine	12,9	0,2
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise	40,1	–
Profit de change sur la dette	(47,2)	(16,0)
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	11,5	1,0
Profit lié à l'hyperinflation	(27,8)	(18,5)
Écart entre la capitalisation des régimes de retraite des employés et les coûts	(8,3)	0,3
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(106,7)	(83,2)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	1 315,5	1 112,6
Intérêts et autres charges financières payés	(139,0)	(83,1)
Impôt sur le résultat payé	(139,6)	(145,0)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	1 036,9 \$	884,5 \$
Investissement		
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(1 929,6)	(1 471,7)
Produit de la cession	–	239,7
Entrées d'immobilisations corporelles	(509,9)	(370,5)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(66,4)	(65,5)
Produit de la cession des actifs détenus en vue de la vente	–	157,3
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	11,0	4,5
Autres	–	(0,4)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	(2 494,9) \$	(1 506,6) \$
Financement		
Emprunts bancaires	404,3	(45,6)
Produit de l'émission de la dette à long terme	2 461,5	1 633,6
Remboursement de la dette à long terme	(1 546,5)	(787,7)
Remboursement d'obligations locatives	(90,7)	–
Produit net de l'émission de capital social	684,9	60,4
Dividendes	(269,7)	(254,6)
Trésorerie nette générée par les activités de financement	1 643,8 \$	606,1 \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	185,8	(16,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	112,7	122,2
Incidence de l'inflation	25,4	15,8
Incidence des variations de taux de change	(4,5)	(9,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	319,4 \$	112,7 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES

Exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les données sur les options, les parts et les actions.)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la Société) est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Australie, de l'Argentine et du Royaume-Uni. L'adresse du siège social de la Société est le 6869, boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés (états financiers) de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2020 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 4 juin 2020, la publication des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers de la Société ont été préparés sur le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur, tel qu'il est décrit à la note 3, Principales méthodes comptables.

MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières ont été arrondies au million le plus près, sauf indication contraire.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que des entités sous son contrôle. Le contrôle existe lorsqu'une entité est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec des entités émettrices et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Toutes les transactions et tous les soldes interentreprises ont été éliminés. Les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle effectif sont consolidées. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus dans les états consolidés du résultat net depuis leurs dates respectives d'acquisition.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de liquidités et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

STOCKS

Les stocks de produits finis, de matières premières et de produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en fonction des durées suivantes :

Bâtiments	15 à 40 ans
Mobilier, machinerie et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans en fonction du kilométrage parcouru

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Lorsque des composants des bâtiments ou du mobilier, machinerie et équipement sont individuellement significatifs, ils sont comptabilisés séparément dans les catégories décrites plus haut.

Les actifs détenus en vue de la vente sont comptabilisés au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur moins les coûts de la vente et aucun amortissement n'est comptabilisé. Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties. Des coûts d'emprunt sont comptabilisés aux immobilisations corporelles qualifiées qui nécessitent une longue période de préparation avant leur mise en service, le cas échéant. Ces coûts d'emprunt, s'ils sont engagés, sont ajoutés au coût de ces immobilisations corporelles jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à être utilisées.

Les tests de dépréciation des immobilisations corporelles sont mis en place au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). Les réductions de valeur, le cas échéant, sont incluses aux postes « Amortissements » ou « Coûts de restructuration » dans les états consolidés du résultat net.

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante est comptabilisée à la date de début. Chaque paiement de loyer est ventilé entre une réduction de l'obligation et les charges financières. Les charges financières sont comptabilisées au poste « Autres charges financières » dans les états consolidés du résultat net pendant la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde de l'obligation pour chaque période. L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers à verser, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La période au cours de laquelle les paiements de loyers sont actualisés correspond à la durée non résiliable pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser le bien sous-jacent, y compris les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. La durée doit aussi tenir compte des options de résiliation que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Des options de renouvellement sont incluses dans un certain nombre de contrats de location de la Société. Les paiements de loyers comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des sommes devant être payées au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent aussi le prix d'exercice de l'option d'achat s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui est calculé comme étant le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative majoré de tout paiement de loyer effectué à la date de début du contrat de location ou avant cette date, des coûts directs initiaux et des coûts de remise en état connexes. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti de manière linéaire sur la période la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location. Si le contrat de location a pour effet de transférer la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice prévu d'une option d'achat par la Société, l'actif au titre du droit d'utilisation connexe est amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location.

Les paiements liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont les actifs sont de faible valeur sont comptabilisés de manière linéaire à titre de charges dans les états consolidés du résultat net.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée lors d'une acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et est comptabilisé à cette valeur. Il est subséquentement comptabilisé au coût diminué de toute perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent les marques de commerce, les relations avec les clients et les logiciels qui ne font pas partie intégrante du matériel informatique connexe. Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de transaction. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont subséquentement comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute perte de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, y compris le goodwill, ne sont pas amorties. Elles sont plutôt soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs pourraient avoir subi une dépréciation.

Lorsque le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation, les valeurs comptables des UGT ou des groupes d'UGT incluant le goodwill sont comparées à leurs valeurs recouvrables respectives (la plus élevée de la juste valeur moins les coûts de sortie et de la valeur d'utilité) et toute perte de valeur, le cas échéant, est comptabilisée pour l'excédent.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les marques de commerce sont considérées comme des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée, sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilité, qui varient entre 15 et 25 ans, et sont évaluées pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Les relations avec les clients et les logiciels sont considérés comme des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée et sont amortis selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilité qui varient entre 3 et 15 ans et sont évalués pour déterminer s'il existe des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière.

Se référer à la section « Tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie » de la note 9 pour une discussion des niveaux d'UGT auxquels le goodwill et les immobilisations incorporelles sont testés.

DÉPRÉCIATION DES AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme sont analysés selon des « indicateurs de dépréciation » à chaque période de présentation de l'information financière. Si un tel indicateur est constaté, un test de dépréciation est exécuté pour l'actif ou le groupe d'actifs (établi comme étant une UGT) pour lequel les flux de trésorerie sont largement indépendants des flux provenant des autres actifs ou groupes d'actifs. Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net quand la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de sortie et la valeur d'utilité.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société répartit le prix d'achat aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs repris, en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition, l'excédent du prix d'achat étant affecté au goodwill.

Les coûts significatifs d'émission de titres d'emprunt relatifs au financement d'acquisitions d'entreprises sont inclus dans la valeur comptable de la dette et sont amortis sur la durée de celle-ci selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'acquisition sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des avantages complémentaires de retraite est établi annuellement au 31 mars d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition des prestations au prorata des services et aux meilleures estimations de la direction à l'égard des taux de croissance de la rémunération, de l'âge de la retraite et des coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés formulées lors de l'évaluation des obligations au titre des régimes à prestations définies comprennent le taux d'actualisation, la durée du régime, l'inflation et la mortalité, entre autres. Les gains ou pertes actuariels, l'incidence d'un rajustement, le cas échéant, du montant maximal constaté comme actif et l'incidence des exigences de financement minimal sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement constatés dans les bénéfices non distribués sans reclassement subséquent aux états consolidés du résultat net. Le coût des services rendus et le coût des services passés sont comptabilisés dans l'état du résultat net. Le coût des services passés est comptabilisé à la date de modification ou de réduction du régime, selon la première occurrence. Les intérêts sur les obligations contrebalancés par les produits d'intérêts sur les actifs des régimes sont passés en charges au cours de l'exercice. La charge nette au titre des régimes à cotisations définies est généralement équivalente aux cotisations versées par l'employeur.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement au moment de la livraison des produits. Les produits sont évalués au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir. Les ventes sont présentées déduction faite d'une provision pour contrepartie variable, soit une estimation des escomptes et des incitatifs à la vente offerts aux clients, de manière à ce qu'il soit hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important.

La valeur des incitatifs à la vente offerts aux clients est estimée en fonction des tendances historiques et est comptabilisée au moment de la vente à titre de réduction des produits des activités ordinaires. Les incitatifs à la vente comprennent des remises, des promotions, des ristournes publicitaires et d'autres incitatifs fondés sur le volume. Pour les périodes ultérieures, la Société fait le suivi du respect par les clients de leurs obligations prévues dans le cadre des programmes incitatifs liés aux ventes et apporte des ajustements aux produits des activités ordinaires et aux incitatifs à la vente comptabilisés au besoin.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

CONVERSION DES DEVISES

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Conséquemment, les postes des états de la situation financière des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur aux dates des états de la situation financière, alors que les postes des états du résultat net sont convertis en dollars canadiens en utilisant les taux de change moyens mensuels en vigueur au cours des périodes. L'écart de change sur la conversion des états financiers des établissements étrangers, présenté dans les états consolidés du résultat global et dans les états consolidés des variations des capitaux propres comme réserve, représente le cumul des profits (pertes) de change résultant des investissements nets de la Société dans des établissements étrangers. La variation des profits (pertes) latents à la conversion des états financiers des établissements étrangers pour les périodes présentées résulte de la variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar australien, au peso argentin et à la livre sterling.

Les postes des états financiers de la Société et de ses filiales libellés en devises ont été convertis en utilisant les taux de change aux dates des états de la situation financière pour les actifs et les passifs monétaires et les taux de change en vigueur en date des transactions pour les éléments de produits et charges. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Les profits ou les pertes de change résultant de ces conversions sont inclus dans les coûts d'exploitation.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres pour certains employés de la Société. Les droits sur ces options sont acquis sur une période de cinq ans et celles-ci expirent dix ans après la date de leur octroi. La juste valeur de chacune des tranches d'un octroi est déterminée séparément et est constatée sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Lors de l'exercice des options, toute contrepartie payée par les employés et la charge de rémunération connexe comptabilisée à la réserve sont créditées au capital social.

La Société attribue des unités d'actions différées (UAD) à certains administrateurs admissibles de la Société qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Les UAD sont octroyées trimestriellement, leurs droits étant acquis au moment de l'octroi, et confèrent le droit aux administrateurs de recevoir un paiement en trésorerie pour la valeur des UAD qu'ils détiennent suivant la cessation de leurs fonctions comme administrateurs de la Société. La Société comptabilise une charge aux états consolidés du résultat net et un passif aux états consolidés de la situation financière pour chaque octroi. Le passif et sa charge connexe sont subséquemment réévalués à chaque période de présentation de l'information financière.

La Société offre des unités d'actions liées à la performance (UAP) et des unités d'actions restreintes (UAR) aux cadres dirigeants, qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Le 1^{er} avril 2019, des UAR ont été attribuées pour la première fois. Les régimes d'UAP et d'UAR sont non dilutifs et sont réglés en trésorerie. Les unités attribuées sont considérées comme des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie. Un passif est comptabilisé au titre des services reçus et ce passif est évalué initialement, à la date d'attribution, à sa juste valeur. Le passif est subséquemment réévalué à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation de la valeur est comptabilisée en résultat net. La charge de rémunération est comptabilisée sur un cycle de performance de trois ans dans le cas des UAP et sur une période de restriction de trois ans dans le cas des UAR.

COENTREPRISES

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et représentent les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint et pour lesquelles elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme des impôts exigibles et différés et est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net à l'exception des éléments qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global ou directement aux capitaux propres.

L'impôt exigible est déterminé en fonction des bénéfices imposables de l'exercice et inclut tout ajustement relatif à l'impôt exigible d'exercices antérieurs.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés selon les différences temporaires existant entre la valeur comptable, dans les états consolidés de la situation financière, et la valeur fiscale de l'actif et du passif, et sont évalués en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés et qui devraient s'appliquer au moment où les actifs seront réalisés ou que les passifs seront réglés. Un actif d'impôt différé n'est constaté que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la différence temporaire déductible.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Subséquemment, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qu'ils fassent partie ou non d'une relation de couverture, continuent à être évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière à chaque date de clôture, tandis que les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés au coût amorti et sont par la suite évalués au coût amorti.
- Les débiteurs sont classés au coût amorti et sont par la suite évalués au coût amorti.
- Les autres actifs qui répondent à la définition d'un actif financier sont classés au coût amorti et sont par la suite évalués au coût amorti.
- Les emprunts bancaires, les créiteurs et charges à payer, les autres passifs et les dettes à long terme sont classés au coût amorti et sont évalués au coût amorti, à l'exception du passif en lien avec les UAD et les UAP, qui est évalué à la juste valeur des actions ordinaires aux dates des états de la situation financière.

La Société utilise certains instruments dérivés pour couvrir les risques liés aux variations des paiements d'intérêts et pour couvrir les risques liés au taux de change, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt. Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés et les swaps de devises prennent effet et sont subséquemment réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte en résultant est immédiatement constaté en résultat net, sauf si le dérivé est désigné comme étant un instrument de couverture.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société désigne certains instruments financiers comme des couvertures de flux de trésorerie. Au début de la relation de couverture, la Société désigne et constitue une documentation en bonne et due forme décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, les objectifs de gestion du risque et sa stratégie pour effectuer des transactions de couverture.

Dans le cas des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la variation de la juste valeur liée à la partie efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et le montant cumulé est présenté dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Toute partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat net. Les profits ou les pertes sur couvertures de flux de trésorerie inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés en résultat net au moment où l'instrument de couverture arrive à échéance ou est réglé, afin de contrebalancer les pertes ou les profits comptabilisés au titre des éléments couverts sous-jacents.

La Société évalue dans les règles, au début de la relation de couverture et trimestriellement par la suite, l'efficacité avec laquelle les instruments de couverture compensent les variations des risques liés aux flux de trésorerie associés à l'élément couvert. Lorsqu'une relation de couverture n'est plus efficace, la Société cesse d'utiliser la comptabilité de couverture, et toute variation subséquente de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat net.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux hiérarchiques, décrits ci-dessous, aux fins de présentation. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Chacun des niveaux reflète les données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs :

Niveau 1 – Données d'entrée correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 – Données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société requiert que la direction fasse preuve de jugement et qu'elle établisse des estimations sur des transactions et des valeurs comptables qui seront réalisées dans l'avenir. Ces jugements et estimations sont volatils en raison des changements des facteurs internes et/ou externes et sont continuellement révisés par la direction. Une discussion de ces jugements et de ces estimations pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée plus bas.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

Conjoncture économique et incertitudes

La conjoncture économique mondiale actuelle est hautement instable en raison de la pandémie de COVID-19, qui a été déclarée dans les deux dernières semaines de l'exercice 2020. L'ampleur, la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 sont difficiles à prévoir et pourraient avoir une incidence sur les estimations et jugements importants utilisés dans la préparation des états financiers consolidés.

Impôt sur le résultat

La Société est soumise à l'impôt dans de nombreux territoires. Une part de jugement considérable est nécessaire à l'établissement de la charge d'impôt consolidée. Dans le cours normal des affaires, il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination des impôts finaux est incertaine. Un passif est comptabilisé si, de l'avis de la Société, elle estime qu'un montant d'impôt à payer pourrait résulter des vérifications fiscales prévues. Lorsque les résultats finaux de ces questions diffèrent des montants qui avaient initialement été comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les résultats pour la période de présentation financière, ainsi que sur les charges d'impôt exigible et l'impôt différé respectifs pour la période de présentation financière au cours de laquelle cette détermination est effectuée.

Impôt différé

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer aux bénéfices imposables des années au cours desquelles les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. Il faut donc projeter les bénéfices imposables de ces années de même qu'établir une hypothèse quant à la période finale de recouvrement ou de règlement des différences temporaires. La projection des bénéfices imposables futurs est basée sur les meilleures estimations de la direction et peut varier des bénéfices imposables réels. Les actifs d'impôt différé sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable de réaliser l'avantage fiscal connexe. Les lois et règles fiscales canadiennes, américaines et internationales sont sujettes à interprétation et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société croit qu'elle a pourvu de façon adéquate aux obligations d'impôt différé pouvant découler des faits et circonstances actuels. Les différences temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de changements budgétaires et/ou de modifications aux lois fiscales.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Goodwill, immobilisations incorporelles et regroupements d'entreprises

Le goodwill, les marques de commerce et les relations avec les clients ont principalement été constatés par suite des regroupements d'entreprises. La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ces regroupements d'entreprises, laquelle nécessite des jugements et des estimations importants. Lors du processus de répartition d'un regroupement d'entreprises, des justes valeurs estimatives sont attribuées aux actifs nets acquis, incluant les marques de commerce et les relations avec les clients. Ces estimations sont basées sur des prévisions de flux de trésorerie futurs, des estimations des fluctuations économiques et un taux d'actualisation estimé. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative des actifs nets acquis est ensuite attribué au goodwill. Dans le cas où les justes valeurs réelles des actifs nets diffèrent des estimations, les montants attribués aux actifs nets et spécifiquement aux marques de commerce et aux relations avec les clients pourraient différer des montants présentés. Cela affecterait ensuite directement la valeur comptable du goodwill. Toute différence dans les justes valeurs estimées affecterait également l'amortissement des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée.

Immobilisations corporelles

Un jugement critique est nécessaire dans la sélection et l'application du mode d'amortissement et des durées d'utilité de même que dans la détermination de l'importance des composants et de leur répartition respective. La direction considère le mode linéaire comme le mode d'amortissement la plus approprié, étant donné que les usines de la Société fonctionnent, sur une base annuelle, à un niveau de production similaire, ce qui indique une production constante. Il est de l'avis de la direction que les durées d'utilité et les méthodes comptables reflètent adéquatement le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif devraient être obtenus.

Dépréciation d'actifs

Certains jugements et certaines estimations significatifs sont requis lors des tests de dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des autres actifs à long terme, y compris les actifs au titre de droits d'utilisation. La direction utilise des estimations ou exerce son jugement dans la détermination des indicateurs de dépréciation, dans la définition d'une UGT, dans l'estimation de flux de trésorerie futurs et pour les autres hypothèses clés telles que les taux d'actualisation et les multiplicateurs de résultats utilisés pour déterminer une juste valeur (moins les coûts de sortie) ou une valeur d'utilité. Les estimations établies pour le goodwill et les immobilisations incorporelles sont présentées à la note 9. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement au 31 décembre et chaque fois qu'il y a une indication de dépréciation. Les autres actifs à long terme sont testés seulement lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui fournissent des prestations de retraite ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés.

Plusieurs estimations et hypothèses sont requises pour déterminer la charge liée aux régimes de retraite à prestations définies de même que l'obligation s'y rattachant, dont le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur comptable de l'obligation et les produits d'intérêts sur les actifs des régimes, la durée de l'obligation, l'inflation, le taux de croissance prévu lié aux soins de santé, le taux de mortalité prévu, les augmentations salariales prévues, etc. La variation d'un certain nombre d'hypothèses clés pourrait avoir une incidence significative sur le calcul de l'obligation. Les résultats réels seront vraisemblablement différents des hypothèses initiales. Ces profits ou pertes sont présentés dans les états consolidés du résultat global.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à compter du 1^{er} avril 2019.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise à la juste valeur.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 11, Partenariats

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

IAS 23, Coûts d'emprunt

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui a remplacé IAS 17, *Contrats de location*. La Société a adopté la norme le 1^{er} avril 2019. La nouvelle norme élimine la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et impose maintenant la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location dans l'état de la situation financière, sauf en ce qui concerne des contrats de location respectant certains critères d'exception. Pour le bailleur, la comptabilisation demeure essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement est maintenue.

Sauf en ce qui concerne IFRS 16, les modifications et interprétations présentées ci-dessus n'ont eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

Adoption d'IFRS 16, Contrats de location

IFRS 16 a été appliquée au 1^{er} avril 2019, en suivant l'approche rétrospective modifiée et, par conséquent, la Société n'a pas retraité l'information comparative. Auparavant, la Société appliquait IAS 17, *Contrats de location*, pour la comptabilisation des contrats de location. De plus, la Société a appliqué les exemptions et mesures de simplification suivantes à l'adoption :

- Utiliser un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- Se prévaloir de l'exemption de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- Se prévaloir de l'exemption de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque le bien sous-jacent est de faible valeur;
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Le tableau suivant présente un résumé des ajustements aux soldes d'ouverture découlant de l'adoption d'IFRS 16.

(en millions de dollars CAD)

	Données présentées au 31 mars 2019	Incidence de la transition à IFRS 16	Données présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 16, au 1 ^{er} avril 2019
Actif			
Immobilisations corporelles	3 095,4	(34,9)	3 060,5
Actifs au titre de droits d'utilisation	–	440,6	440,6
Total	3 095,4	405,7	3 501,1
Passif			
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	2 267,3	(29,4)	2 237,9
Obligations locatives, y compris la tranche à court terme	–	445,9	445,9
Créditeurs et charges à payer	1 442,2	(10,8)	1 431,4
Total	3 709,5	405,7	4 115,2

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements locatifs au 31 mars 2019 et des obligations locatives comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} avril 2019.

(en millions de dollars CAD)

Engagements liés aux contrats de location simple au 31 mars 2019	531,2
Exemption pour les contrats de location à court terme et de faible valeur	(28,1)
Options de prolongation et de résiliation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées	72,4
Contrats de location-financement déjà comptabilisés au bilan	29,4
Contrats de service et composantes non locatives	(81,3)
Actualisés au moyen du taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 31 mars 2019	(77,7)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9
Tranche courante des obligations locatives	68,6
Obligations locatives	377,3
Total des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9

À l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives pour des contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location simple en vertu d'IAS 17. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur au 31 mars 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué était de 3,48 %. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis de manière linéaire sur la période la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location. Les options de prolongation ou de résiliation des contrats de location sont incluses dans la durée du contrat de location seulement s'il est raisonnablement certain que la Société exercera l'option.

Incidence des nouvelles normes comptables, interprétations et modifications n'ayant pas encore été mises en œuvre

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2020. L'application anticipée est permise.

IFRS 9, Instruments financiers, IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir et IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, à IAS 39 et à IFRS 7 pour tenir compte des incidences de la réforme des taux interbancaires offerts (IBOR) concernant certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture qui exigent une analyse prospective et des informations à fournir additionnelles.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 1 et à IAS 8 afin de clarifier la définition du terme « significatif » et d'harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier la définition d'une entreprise, pour résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises pour déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs.

IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications visant à préciser les critères de classement de la dette et des autres passifs comme courants ou non courants. Les modifications aident à déterminer si, dans l'état de la situation financière, la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés comme courants (devant être réglés ou susceptibles d'être réglés au cours de la prochaine année) ou non courants. Les modifications clarifient également les exigences de classement pour la dette qu'une entité peut régler en la convertissant en titres de capitaux propres.

L'adoption de ces modifications n'aura pas une incidence importante sur les états financiers de la Société.

NOTE 4 PRODUITS

Le tableau suivant présente les produits par segment de marché.

	2020	2019
Détail	7 360,2 \$	6 342,3 \$
Services alimentaires	5 061,4	4 794,7
Industriel	2 521,9	2 364,9
Total	14 943,5 \$	13 501,9 \$

NOTE 5 STOCKS

	31 mars 2020	31 mars 2019
Produits finis	1 256,3 \$	1 134,1 \$
Matières premières, produits en cours et fournitures	964,6	546,9
Total	2 220,9 \$	1 681,0 \$

Le montant des stocks constaté à titre de charge dans les coûts d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2020 est de 11,637 milliards de dollars (10,677 milliards de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2019).

NOTE 6 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT LES AMORTISSEMENTS

	2020	2019
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(108,3) \$	(25,4) \$
Matières premières et consommables utilisées	10 289,0	9 204,2
Perte de change	15,6	11,9
Charge au titre des avantages du personnel	1 751,3	1 577,7
Frais de vente	670,2	648,8
Autres frais généraux et d'administration	857,9	863,4
Total	13 475,7 \$	12 280,6 \$

Les coûts d'exploitation comprennent une perte découlant des stocks invendables destinés aux clients du segment de services alimentaires et d'autres charges totalisant 26,9 millions de dollars (2019 – néant) et une réduction de valeur des stocks de 17,9 millions de dollars (2019 – 3,2 millions de dollars) découlant d'une baisse de certains prix de vente sur le marché. La perte découlant des stocks invendables est imputable à une baisse de la demande des clients du segment de services alimentaires en Amérique du Nord au cours des deux dernières semaines de l'exercice 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

NOTE 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Pour l'exercice clos le 31 mars 2020					
	Terrains	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Contrats de location	Total
Coût						
Au 31 mars 2019	119,3 \$	1 232,4 \$	3 389,7 \$	18,7 \$	39,1 \$	4 799,2 \$
Ajustement à l'application initiale d'IFRS 16 (note 3)	-	-	(2,1)	-	(39,1)	(41,2)
Acquisitions d'entreprises (note 18)	64,0	108,5	375,2	-	-	547,7
Entrées	25,7	103,1	381,0	0,1	-	509,9
Cessions	(1,1)	(14,1)	(31,9)	(2,4)	-	(49,5)
Transferts	(1,5)	1,3	22,3	-	-	22,1
Écart de conversion et ajustement lié à l'hyperinflation	(3,0)	11,7	57,7	(1,1)	-	65,3
Au 31 mars 2020	203,4 \$	1 442,9 \$	4 191,9 \$	15,3 \$	- \$	5 853,5 \$
Amortissement cumulé						
Au 31 mars 2019	- \$	336,1 \$	1 352,6 \$	10,5 \$	4,6 \$	1 703,8 \$
Ajustement à l'application initiale d'IFRS 16 (note 3)	-	-	(1,7)	-	(4,6)	(6,3)
Amortissement ¹	-	57,1	233,9	2,2	-	293,2
Cessions	-	(7,9)	(30,5)	(2,1)	-	(40,5)
Écart de conversion et ajustement lié à l'hyperinflation	-	10,5	43,5	(0,7)	-	53,3
Au 31 mars 2020	- \$	395,8 \$	1 597,8 \$	9,9 \$	- \$	2 003,5 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2020	203,4 \$	1 047,1 \$	2 594,1 \$	5,4 \$	- \$	3 850,0 \$

¹ L'amortissement comprend une dépréciation d'actifs liée à une fermeture d'usine (note 24).

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles en cours de construction totalise 362,1 millions de dollars au 31 mars 2020 (276,9 millions de dollars au 31 mars 2019) et celles-ci sont principalement constituées de machinerie et d'équipement.

Au troisième trimestre de l'exercice 2019, la Société a réalisé un profit à la cession d'actifs de 194,5 millions de dollars (167,8 millions de dollars après impôt) lié à la vente de son installation de Burnaby, en Colombie-Britannique. La Société a vendu l'installation pour 209,0 millions de dollars et a accordé un prêt hypothécaire financé par le vendeur d'un montant de 50,0 millions de dollars (note 10). Le prêt hypothécaire financé par le vendeur porte intérêt à un taux de 3 % par année et arrive à échéance à l'exercice 2022, moment auquel le montant en capital sera remboursé. La Société a signé un contrat de location pour l'installation de Burnaby jusqu'à ce que la construction de la nouvelle installation soit achevée, ce qui est prévu au cours de l'exercice 2021.

NOTE 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	Pour l'exercice clos le 31 mars 2019					Total
	Terrains	Bâtiments	Mobilier, machinerie et équipement	Matériel roulant	Contrats de location	
Coût						
Au 31 mars 2018	70,2 \$	924,4 \$	2 678,5 \$	17,7 \$	29,6 \$	3 720,4 \$
Ajustement à l'application initiale d'IAS 29	0,2	12,2	59,3	0,3	–	72,0
Acquisitions d'entreprises (note 18)	54,1	245,7	402,4	1,4	–	703,6
Entrées	0,6	85,9	282,6	1,4	11,5	382,0
Cessions	(5,4)	(35,6)	(90,2)	(1,0)	–	(132,2)
Transferts	–	(9,0)	8,6	(0,8)	(3,1)	(4,3)
Écart de conversion	(0,4)	8,8	48,5	(0,3)	1,1	57,7
Au 31 mars 2019	119,3 \$	1 232,4 \$	3 389,7 \$	18,7 \$	39,1 \$	4 799,2 \$
Amortissement cumulé						
Au 31 mars 2018	– \$	312,2 \$	1 178,2 \$	8,9 \$	1,1 \$	1 500,4 \$
Ajustement à l'application initiale d'IAS 29	–	4,3	32,0	0,3	–	36,6
Amortissement ¹	–	41,6	195,2	2,9	3,8	243,5
Cessions	–	(28,9)	(85,3)	(1,4)	–	(115,6)
Transferts	–	–	0,4	–	(0,4)	0,0
Écart de conversion et ajustement lié à l'hyperinflation	–	6,9	32,1	(0,2)	0,1	38,9
Au 31 mars 2019	– \$	336,1 \$	1 352,6 \$	10,5 \$	4,6 \$	1 703,8 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2019	119,3 \$	896,3 \$	2 037,1 \$	8,2 \$	34,5 \$	3 095,4 \$

¹ L'amortissement comprend une dépréciation d'actifs liée à une fermeture d'usine (note 24).

NOTE 8 ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente les variations des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice 2020.

	Immobilier	Équipement	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	299,2 \$	141,4 \$	440,6 \$
Acquisitions d'entreprises (note 18)	11,0	62,4	73,4
Nouveaux contrats de location/modifications à un contrat de location	10,8	6,1	16,9
Transferts dans les immobilisations corporelles	–	(22,5)	(22,5)
Amortissement	(29,7)	(34,3)	(64,0)
Écart de conversion	(17,7)	(8,8)	(26,5)
Solde au 31 mars 2020	273,6 \$	144,3 \$	417,9 \$

Le tableau suivant présente les variations des obligations locatives au cours de l'exercice 2020.

	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	445,9 \$
Acquisitions d'entreprises (note 18)	70,4
Nouveaux contrats de location/modifications à un contrat de location	14,4
Charges d'intérêts	16,1
Paielements	(106,8)
Écart de conversion	(25,2)
	414,8
Tranche courante	(74,7)
Solde au 31 mars 2020	340,1 \$

L'analyse des échéances des obligations locatives de la Société suivante en cours au 31 mars 2020 est fondée sur les flux de trésorerie contractuels non actualisés prévus jusqu'à la date d'échéance contractuelle.

Moins de 1 an	87,2 \$
De 1 à 2 ans	78,0
De 2 à 3 ans	58,9
De 3 à 4 ans	45,5
De 4 à 5 ans	58,8
Plus de 5 ans	159,7
	488,1 \$

Les charges liées aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de faible valeur n'étaient pas importantes pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

NOTE 9 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Pour l'exercice clos le 31 mars 2020				
	Durée de vie déterminée				Total des immobilisations incorporelles
	Goodwill	Marques de commerce ¹	Relations avec les clients ²	Logiciels ³ et autres	
Coût					
Au 31 mars 2019	2 597,6 \$	464,4 \$	319,4 \$	273,8 \$	1 057,6 \$
Acquisitions d'entreprises (note 18)	541,5	688,5	92,9	26,1	807,5
Entrées	–	–	–	66,4	66,4
Transferts	–	–	(9,3)	0,5	(8,8)
Écart de conversion et ajustement lié à l'hyperinflation	80,4	3,1	9,6	6,0	18,7
Au 31 mars 2020	3 219,5 \$	1 156,0 \$	412,6 \$	372,8 \$	1 941,4 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 mars 2019	– \$	21,7 \$	125,5 \$	34,2 \$	181,4 \$
Amortissement	–	51,9	34,5	27,1	113,5
Écart de conversion et ajustement lié à l'hyperinflation	–	1,5	4,4	(0,1)	5,8
Au 31 mars 2020	– \$	75,1 \$	164,4 \$	61,2 \$	300,7 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2020	3 219,5 \$	1 080,9 \$	248,2 \$	311,6 \$	1 640,7 \$

	Pour l'exercice clos le 31 mars 2019				
	Durée de vie déterminée				Total des immobilisations incorporelles
	Goodwill	Marques de commerce ¹	Relations avec les clients ²	Logiciels ³	
Coût					
Au 31 mars 2018	2 417,3 \$	433,5 \$	303,7 \$	195,6 \$	932,8 \$
Ajustement à l'application initiale d'IAS 29	–	–	–	2,9	2,9
Acquisitions d'entreprises (note 18)	127,8	27,5	10,5	6,1	44,1
Entrées	–	–	–	65,5	65,5
Transferts	–	–	–	4,3	4,3
Écart de conversion et ajustement lié à l'hyperinflation	52,5	3,4	5,2	(0,6)	8,0
Au 31 mars 2019	2 597,6 \$	464,4 \$	319,4 \$	273,8 \$	1 057,6 \$
Amortissement cumulé					
Au 31 mars 2018	–	–	102,5	7,2	109,7
Ajustement à l'application initiale d'IAS 29	–	–	–	0,6	0,6
Amortissement	–	21,6	21,1	27,0	69,7
Écart de conversion et ajustement lié à l'hyperinflation	–	0,1	1,9	(0,6)	1,4
Au 31 mars 2019	– \$	21,7 \$	125,5 \$	34,2 \$	181,4 \$
Valeur nette comptable au 31 mars 2019	2 597,6 \$	442,7 \$	193,9 \$	239,6 \$	876,2 \$

¹ Les marques de commerce sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilité, qui varient entre 15 et 25 ans.

² Les relations avec les clients sont amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilité qui varient entre 3 et 15 ans.

³ Aucune entrée de logiciels n'a été générée à l'interne.

NOTE 9 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Goodwill

Afin de déterminer si le goodwill s'est déprécié, la Société doit estimer le montant recouvrable des UGT ou groupes d'UGT auxquels le goodwill est affecté. La direction considère les secteurs qui suivent comme étant des UGT ou groupes d'UGT étant donné qu'ils représentent le plus petit groupe d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants des flux provenant des autres actifs ou groupes d'actifs.

La Société présente ses activités selon quatre secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Le Secteur International regroupe la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine). Enfin, le Secteur Europe comprend la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) à la suite de l'acquisition de Dairy Crest.

Le goodwill a été affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT de la façon suivante :

Affectation du goodwill	31 mars 2020	31 mars 2019
Canada		
Division Produits laitiers (Canada)	401,5 \$	401,5 \$
USA		
Division Fromages (USA)	1 393,1	1 327,7
Division Aliments laitiers (USA)	672,9	638,8
International		
Division Produits laitiers (Australie)	200,3	220,1
Division Produits laitiers (Argentine)	8,7	9,5
Europe		
Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	543,0	–
	3 219,5 \$	2 597,6 \$

Les montants recouvrables de la Division Produits laitiers (Canada), de la Division Fromages (USA) et de la Division Aliments laitiers (USA) ont été estimés en utilisant un modèle d'évaluation basé sur un multiple des bénéfices (juste valeur moins les coûts de sortie). Les hypothèses clés utilisées dans ces modèles se composent principalement d'un multiple des bénéfices pour les comparables de l'industrie appliqué aux résultats de chaque UGT ou groupe d'UGT testé.

Les montants recouvrables de la Division Produits laitiers (Australie), de la Division Produits laitiers (Argentine) et de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) ont été estimés en utilisant le modèle des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) en fonction des hypothèses clés suivantes :

- Flux de trésorerie : Les prévisions de flux de trésorerie pour une UGT donnée sont basées sur les bénéfices avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements et sont ajustées en fonction d'un taux de croissance et des taux d'imposition prévus. La prévision des flux de trésorerie n'excède pas un horizon de cinq années, avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année.
- Taux de croissance final : La direction utilise un taux de croissance final pour ajuster ses prévisions des flux de trésorerie selon les hausses attendues de l'inflation et les produits pour l'UGT.
- Taux d'actualisation : Les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux d'actualisation avant impôt.

La Société a procédé à son test de dépréciation annuel et, dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient leur valeur comptable respective incluant le goodwill. La Société a fixé au 31 décembre sa date du test annuel de dépréciation. Au 31 décembre 2019, le goodwill n'était pas considéré comme s'étant déprécié.

Compte tenu de la conjoncture économique actuelle hautement volatile causée par la pandémie de COVID-19, la Société a évalué ses différentes UGT pour détecter la présence d'indicateurs de dépréciation et a conclu qu'il n'existait aucun indicateur de dépréciation au 31 mars 2020.

NOTE 9 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

Marques de commerce

Les marques de commerce sont incluses dans les UGT ou groupes d'UGT de la façon suivante :

Affectation des marques de commerce par secteur	31 mars 2020	31 mars 2019
Canada	228,6 \$	241,1 \$
USA	152,8	151,8
International	45,1	49,8
Europe	654,4	–
	1 080,9 \$	442,7 \$

L'évaluation de la durée d'utilité estimative des marques de commerce est révisée une fois par année. Depuis le début de l'exercice 2019, les marques de commerce sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, qui varie entre 15 et 25 ans. Puisque la majorité de nos marques de commerce se trouvent dans le segment du détail, la Société a conclu qu'aucun événement déclencheur n'avait eu lieu au cours de l'exercice 2020 relativement à la pandémie de COVID-19.

NOTE 10 AUTRES ACTIFS

	31 mars 2020	31 mars 2019
Coentreprises	36,9 \$	45,2 \$
Prêt financier (note 7)	50,0	50,0
Actifs financiers dérivés	22,5	–
Avantages du personnel (note 19)	381,2	–
Autres	54,7	36,4
	545,3 \$	131,6 \$

La Société détient des participations dans des coentreprises, qui sont toutes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a comptabilisé en résultat net un montant de 1,9 million de dollars, représentant sa quote-part des bénéfices des coentreprises pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (8,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2019). Les dividendes reçus des coentreprises se sont élevés à 13,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (9,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2019).

NOTE 11 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant prélevé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base	31 mars 2020	31 mars 2019
Amérique du Nord – États-Unis	Novembre 2024 ¹	421,9	300,0 USD	– \$	– \$
Amérique du Nord – Canada	Novembre 2024 ¹	984,3	700,0 USD	–	–
Canada	Janvier 2021 ²	26,0	26,0 CAD	24,9	–
Australie	Annuelle ³	271,6	315,0 AUD	238,4	38,0
Australie	Annuelle ³	140,6	100,0 USD	128,5	23,8
Japon	Annuelle ⁴	104,8	8 000,0 JPY	24,8	–
Royaume-Uni	Annuelle ⁵	131,0	75,0 GBP	17,5	–
Argentine	Annuelle ⁶	161,7	115,0 USD	53,4	45,4
Argentine	Annuelle ⁷	134,8	6 155,0 ARS	41,0	23,2
Total		2 376,7		528,5 \$	130,4 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou BBSY ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 0,25 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 1,25 %.

³ Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré d'un maximum de 1,00 % et peut être prélevée en dollars australiens ou américains.

⁴ Porte mensuellement intérêt au taux TIBOR majoré de 0,70 % et peut être prélevée en yens japonais.

⁵ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux de base majoré de 0,70 % ou le taux LIBOR majoré de 0,70 % et peut être prélevée en livres sterling.

⁶ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être prélevée en dollars américains.

⁷ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être prélevée en pesos argentins.

Le 12 novembre 2019, la Société a modifié ses facilités de crédit bancaire nord-américaines afin d'augmenter le montant en capital disponible en vertu des facilités de crédit renouvelables à 1,000 milliard de dollars américains et d'en prolonger la durée jusqu'en novembre 2024.

NOTE 12 DETTE À LONG TERME

	31 mars 2020	31 mars 2019
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenues en avril 2018 (300,0 millions de dollars) et échéant en avril 2021 ¹	– \$	200,0 \$
Obtenues en avril 2018 (600,0 millions de dollars AU) et échéant en avril 2023 ¹	437,1	487,9
Obtenues en avril 2019 (426,0 millions de dollars) et échéant en avril 2021 ²	418,8	–
Obtenues en avril 2019 (600,0 millions de livres sterling) et échéant en avril 2022 ³	1 036,4	–
Billets de premier rang non garantis^{4,5}		
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 (série 1)	–	300,0
2,20 %, émis en juin 2016 et échéant en juin 2021 (série 2)	300,0	300,0
2,83 %, émis en novembre 2016 et échéant en novembre 2023 (série 3)	300,0	300,0
1,94 %, émis en juin 2017 et échéant en juin 2022 (série 4)	300,0	300,0
3,60 %, émis en août 2018 et échéant en août 2025 (série 5)	350,0	350,0
2,88 %, émis en novembre 2019 et échéant en novembre 2024 (série 6)	400,0	–
Obligations en vertu de contrats de location-financement⁶	–	29,4
	3 542,3 \$	2 267,3 \$
Tranche courante	–	323,4
	3 542,3 \$	1 943,9 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	– \$	323,4 \$
De 1 à 2 ans	718,8	3,9
De 2 à 3 ans	1 336,4	502,1
De 3 à 4 ans	737,1	300,0
De 4 à 5 ans	400,0	787,9
Plus de 5 ans	350,0	350,0
	3 542,3 \$	2 267,3 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux des acceptations bancaires ou le taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société. Les intérêts sont payés à tous les un, deux, trois ou six mois, au choix de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens, en dollars américains ou en livres sterling. Au 31 mars 2020, un montant de 297,9 millions de dollars américains avait été prélevé et le risque de taux de change était contrebalancé par un swap de devises.

³ Porte mensuellement intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens, en dollars américains ou en livres sterling.

⁴ Les paiements d'intérêts sont semestriels.

⁵ Le 12 décembre 2018, la Société a renouvelé son programme de billets à moyen terme et déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets à moyen terme auprès du public dans les provinces du Canada sur une période de 25 mois.

⁶ En raison de l'adoption d'IFRS 16, ce montant a été reclassé dans les obligations locatives (note 8).

Le 19 novembre 2019, la Société a émis des billets à moyen terme de série 6 d'un montant en capital total de 400,0 millions de dollars et a utilisé le produit net pour rembourser le montant en capital total de 300,0 millions de dollars des billets à moyen terme de série 1 échéant le 26 novembre 2019, et le reste du produit net a été utilisé pour rembourser une partie de la facilité d'emprunt à terme obtenue en avril 2018.

Le 21 février 2019, la Société a conclu une entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable libellée en livres sterling d'un montant total de 2,209 milliards de dollars (1,265 milliard de livres sterling) (la facilité d'acquisition de Dairy Crest), composée de trois tranches : une tranche d'un an d'un montant de 698,5 millions de dollars (400,0 millions de livres sterling), qui a été remboursée en totalité à l'exercice 2020, une tranche de deux ans d'un montant de 462,7 millions de dollars (265,0 millions de livres sterling) et une tranche de trois ans d'un montant de 1,048 milliard de dollars (600,0 millions de livres sterling). Le 15 avril 2019, un montant total de 2,118 milliards de dollars (1,213 milliard de livres sterling) avait été prélevé sur la facilité d'acquisition de Dairy Crest. Le 12 novembre 2019, la tranche de deux ans de 265,0 millions de livres sterling (456,5 millions de dollars) a été convertie en une facilité libellée en dollars canadiens de 426,0 millions de dollars.

NOTE 13 AUTRES PASSIFS

	31 mars 2020	31 mars 2019
Avantages du personnel (note 19)	36,9 \$	36,6 \$
Passifs financiers dérivés	7,1	–
Rémunération à base d'actions, déduction faite de la tranche courante	33,1	21,8
Autres	21,4	28,0
	98,5 \$	86,4 \$

NOTE 14 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Le capital social autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation.

	Nombre d'actions	Actions ordinaires \$
Solde au 1 ^{er} avril 2019	390 198 386	991,7 \$
Émises dans le cadre du placement de titres de capitaux propres	16 642 553	639,9
Transférées des réserves à l'exercice des options	–	9,1
Émises à l'exercice des options	1 797 434	45,0
Solde au 31 mars 2020	408 638 373	1 685,7 \$

Le 11 septembre 2019, la Société a conclu un placement dans le public et un placement privé simultané visant un total de 16 642 553 actions ordinaires au prix de 39,60 \$ l'action, pour un produit brut total de 659 millions de dollars (le placement d'actions ordinaires). Le produit, déduction faite des commissions et des honoraires juridiques et comptables de 19,1 millions de dollars, s'est élevé à 639,9 millions de dollars.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés et des dirigeants de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime ne peut dépasser 45 698 394 actions ordinaires. Au 31 mars 2020, 18 335 893 actions ordinaires sont disponibles pour attribution future en vertu de ce régime et 20 946 092 actions ordinaires sous-jacentes aux options étaient en circulation. Au cours de l'exercice 2020, un total de 1 797 434 actions ordinaires avaient été émises à la suite de l'exercice d'options. Les options peuvent être exercées à un prix qui ne peut être inférieur à la moyenne pondérée du cours des actions pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi. Les droits sur ces options sont acquis à raison de 20 % par année et celles-ci expirent dix ans après la date de leur octroi.

Les options émises et en circulation à la fin de l'exercice sont les suivantes :

Période d'octroi	Prix d'exercice	31 mars 2020		31 mars 2019	
		Nombre d'options	Nombre d'options pouvant être exercées	Nombre d'options	Nombre d'options pouvant être exercées
2010	10,70 \$	–	–	11 728	11 728
2011	14,66 \$	39 840	39 840	576 714	576 714
2012	21,61 \$	543 390	543 390	637 317	637 317
2013	21,48 \$	1 122 735	1 122 735	1 271 036	1 271 036
2014	25,55 \$	1 479 140	1 479 140	1 706 074	1 706 074
2015	27,74 \$	1 941 956	1 941 956	2 282 620	1 688 226
2016	35,08 \$	2 056 423	1 565 767	2 362 317	1 293 545
2017	41,40 \$	3 357 766	1 974 026	3 663 707	1 429 421
2018	46,29 \$	3 345 835	1 347 563	3 607 186	728 176
2019	41,02 \$	3 949 185	765 219	4 256 172	–
2020	45,30 \$	3 109 822	–	–	–
		20 946 092	10 779 636	20 374 871	9 342 237

NOTE 14 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Le nombre d'options en circulation a varié de la façon suivante :

	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	20 374 871	35,96 \$	19 510 123	32,95 \$
Options octroyées	3 319 450	45,30 \$	4 536 208	41,02 \$
Options levées	(1 797 434)	25,04 \$	(2 790 983)	21,62 \$
Options annulées	(950 795)	43,17 \$	(880 477)	42,71 \$
Solde à la fin de l'exercice	20 946 092	38,05 \$	20 374 871	35,96 \$

Le prix d'exercice moyen pondéré des options octroyées durant l'exercice 2020 est de 45,30 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (41,02 \$ pour l'exercice 2019).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2020 a été estimée à 7,67 \$ par option (7,12 \$ pour l'exercice 2019) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31 mars 2020	31 mars 2019
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	1,61 %	1,95 %
Durée de vie prévue des options	6,2 ans	5,6 ans
Volatilité ¹	18,41 %	18,42 %
Taux de dividendes	1,45 %	1,54 %

¹ La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

Une charge de rémunération de 23,7 millions de dollars (21,3 millions de dollars, déduction faite de l'impôt) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net pour l'exercice clos le 31 mars 2020. Une charge de rémunération de 25,1 millions de dollars (22,7 millions de dollars, déduction faite de l'impôt) relative aux options d'achat d'actions avait été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Des options visant l'achat de 4 637 830 actions ordinaires à un prix de 33,35 \$ l'action ont été octroyées le 1^{er} avril 2020.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément au régime d'unités d'actions différées, tous les administrateurs admissibles de la Société reçoivent une rémunération annuelle, payable en une tranche de 50 % en UAD et une tranche de 50 % en trésorerie ou en une seule tranche de 100 % en UAD, au choix de l'administrateur. Un administrateur doit recevoir la totalité de sa rémunération sous forme d'UAD jusqu'à ce qu'il atteigne le seuil de propriété. Le nombre d'UAD octroyées trimestriellement à chaque administrateur est fondé sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société à la date de chaque octroi. Lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société, un paiement en trésorerie égal à la valeur de marché des UAD accumulées est versé. Le passif lié à ces unités est ajusté en multipliant le nombre d'unités en circulation par la valeur de marché des actions ordinaires à la fin de l'exercice de la Société. La Société inclut le coût du régime d'UAD dans les coûts d'exploitation excluant les amortissements.

	2020		2019	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Solde au début de l'exercice	349 648	15,9 \$	294 630	12,2 \$
Provision d'honoraires annuelle	48 185	1,8	50 047	2,1
Dividendes réinvestis	6 186	0,2	4 971	0,2
Variation en raison de la variation du prix des actions	–	(4,2)	–	1,4
Solde à la fin de l'exercice	404 019	13,7 \$	349 648	15,9 \$

NOTE 14 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'UAD. Au 31 mars 2020, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 320 000 actions ordinaires (320 000 au 31 mars 2019) d'une valeur nominale de 13,1 millions de dollars (13,5 millions de dollars au 31 mars 2019). La charge de rémunération nette liée au régime d'UAD s'est établie à 2,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (2,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2019), incluant l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE

La Société offre à ses cadres dirigeants un régime d'unités d'actions liées à la performance (UAP), qui fait partie de la rémunération liée à la performance à long terme. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie uniquement. En vertu de ce régime, chaque cycle de performance correspond à trois exercices de la Société. Au moment de l'attribution d'une UAP, la Société détermine les critères de performance qu'elle doit respecter. Le comité de régie d'entreprise et des ressources humaines peut, à sa discrétion, attribuer une rémunération même si le critère d'acquisition des droits établi n'a pas été respecté.

Après la fin d'un cycle de performance de trois ans, les droits relatifs aux UAP pour lesquelles les critères ont été respectés deviennent acquis et la valeur des unités payées correspond au cours des actions ordinaires à ce moment-là, multiplié par le nombre d'UAP pour lesquelles les critères de performance ont été respectés. Le montant susceptible d'être payé aux employés admissibles est comptabilisé comme un passif et il est revu à chaque période de présentation de l'information financière. La charge est comprise dans les avantages du personnel et inscrite dans les coûts d'exploitation excluant les amortissements.

	2020	2019
	Unités	Unités
Solde au début de l'exercice	770 922	771 707
Octroi annuel	313 273	298 819
Annulées	(27 379)	(30 809)
Paiement	(237 160)	(268 795)
Solde à la fin de l'exercice	819 656	770 922

Au 31 mars 2020, une obligation à long terme liée aux UAP de 13,6 millions de dollars a été comptabilisée (17,9 millions de dollars au 31 mars 2019) en plus du montant de 6,5 millions de dollars comptabilisé aux passifs courants (10,7 millions de dollars au 31 mars 2019). Le 1^{er} avril 2020, 501 811 UAP ont été attribuées au prix de 33,35 \$ l'unité (45,30 \$ en 2019).

La Société conclut des contrats à terme de gré à gré sur actions dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'UAP. Au 31 mars 2020, la Société détenait des contrats à terme de gré à gré sur 770 000 actions ordinaires (770 000 au 31 mars 2019) d'une valeur nominale de 31,3 millions de dollars (34,7 millions de dollars au 31 mars 2019). La charge de rémunération nette liée aux UAP s'est établie à 10,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (10,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2019), compte tenu de l'incidence des contrats à terme de gré à gré sur actions.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES

La Société offre aussi un régime d'unités d'actions restreintes (UAR), qui fait partie de la rémunération liée à la performance à long terme des cadres dirigeants. Le régime d'UAR est non dilutif et il est réglé en trésorerie uniquement. En vertu de ce régime, chaque période de restriction correspond à trois exercices de la Société. Au moment de l'attribution d'une UAR, la Société détermine les critères d'acquisition des droits que les participants doivent respecter. Ces critères comprennent, sans s'y limiter, la poursuite de la relation d'emploi pendant une partie ou la totalité de la période de restriction. Le comité de régie d'entreprise et des ressources humaines peut, à sa discrétion, attribuer une rémunération même si le critère d'acquisition des droits établi n'a pas été respecté. Après la fin d'une période de restriction de trois ans, les droits relatifs aux UAR pour lesquelles les critères ont été respectés deviennent acquis et la valeur des unités payées correspond au cours des actions ordinaires à ce moment-là multiplié par le nombre d'UAR pour lesquelles les critères d'acquisition des droits ont été respectés. Le montant susceptible d'être payé aux employés admissibles sera comptabilisé comme un passif et il sera revu à chaque période de présentation de l'information financière. La charge sera comprise dans les avantages du personnel et inscrite dans les coûts d'exploitation excluant les amortissements.

Le 1^{er} avril 2020, 205 119 UAR ont été attribuées au prix de 33,35 \$ l'unité. Au cours de l'exercice 2019, 132 967 UAR avaient été attribuées au prix de 45,30 \$ l'unité. La charge de rémunération liée aux UAR s'est élevée à 1,5 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (2019 – néant).

NOTE 14 CAPITAL SOCIAL (SUITE)

DIVIDENDES ET RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Durant l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a payé des dividendes totalisant 269,7 millions de dollars, soit 0,68 \$ par action (254,6 millions de dollars, soit 0,66 \$ par action durant l'exercice clos le 31 mars 2019).

La Société a mis en œuvre un régime de réinvestissement des dividendes (le RRD), avec prise d'effet le 28 mai 2020. Le RRD offre aux actionnaires admissibles la possibilité de réinvestir automatiquement la totalité ou une partie de leurs dividendes en espèces en actions ordinaires additionnelles (les actions du RRD). Jusqu'à nouvel ordre, les participants au RRD feront l'acquisition d'actions réinvesties nouvellement émises à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société négociées à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte de 2 %.

NOTE 15 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	2020	2019
Charges financières	42,1 \$	23,1 \$
Intérêts sur les obligations locatives	16,1	–
Produits financiers	(5,2)	(5,4)
Produits d'intérêts nets provenant des obligations au titre des régimes à prestations définies (note 19)	(5,6)	
	47,4 \$	17,7 \$

NOTE 16 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat se détaille comme suit :

	2020	2019
Charge d'impôt exigible	145,1 \$	177,4 \$
Charge d'impôt différé	71,4	52,9
Charge d'impôt sur le résultat	216,5 \$	230,3 \$

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 27,1 % en 2020 (23,4 % en 2019). La charge d'impôt sur le résultat de la Société diffère de celle obtenue par l'application des taux canadiens prévus par la loi en raison des éléments suivants :

	2020	2019
Bénéfice avant impôt	799,3 \$	985,6 \$
Impôt sur le résultat, calculé au taux canadien prévu par la loi de 26,3 % (26,4 % en 2019)	209,9	260,4
Ajustements attribuables aux éléments suivants :		
Incidence des taux d'imposition de filiales étrangères	5,7	1,8
Modifications des lois fiscales et des taux d'imposition	7,1	2,4
Économie découlant de placements dans les filiales	(9,1)	(13,9)
Déduction de fabrication et transformation	(0,8)	(0,4)
Rémunération à base d'actions	3,8	4,0
Cession d'un actif détenu en vue de la vente	1,3	(25,8)
Pertes fiscales pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	–	0,8
Ajustements au titre d'exercices antérieurs et autres	(1,4)	1,0
Charge d'impôt sur le résultat	216,5 \$	230,3 \$

NOTE 16 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global en 2020 et en 2019 se détaille comme suit :

	2020	2019
Charge (économie) d'impôt différé sur pertes actuarielles au titre des obligations liées aux avantages du personnel	16,9 \$	(0,8) \$
Charge (économie) d'impôt différé sur les couvertures de flux de trésorerie	(14,1)	0,5
Total de la charge d'impôt sur le résultat comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	2,8 \$	(0,3) \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LES CAPITAUX PROPRES

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans les capitaux propres en 2020 et en 2019 se détaille comme suit :

	2020	2019
Économie d'impôt excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération à base d'actions comptabilisé en résultat net	(2,2) \$	(4,7) \$
Total de l'économie d'impôt sur le résultat comptabilisée dans les capitaux propres	(2,2) \$	(4,7) \$

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT EXIGIBLE

	2020	2019
Impôt sur le résultat à recevoir	50,3 \$	34,1 \$
Impôt sur le résultat à payer	(51,4)	(36,5)
Impôt (à payer) à recevoir (montant net)	(1,1) \$	(2,4) \$

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Le tableau suivant présente l'impôt différé comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière aux 31 mars.

	2020	2019
Actifs d'impôt différé	50,7 \$	51,0 \$
Passifs d'impôt différé	(759,6)	(502,3)
Passifs d'impôt différé (montant net)	(708,9) \$	(451,3) \$

NOTE 16 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le mouvement des actifs et passifs d'impôt différé est présenté ci-dessous.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020							
	Créditeurs et charges à payer	Pertes fiscales	Actif net au titre des régimes de retraite	Stocks	Immobilisations corporelles	Autres	Passifs d'impôt différé (montant net)
Solde au début de l'exercice	58,1 \$	1,1 \$	9,3 \$	1,2 \$	(274,8) \$	(246,2) \$	(451,3) \$
Charge/économie inscrite en résultat net	8,4	11,2	(6,9)	3,0	(43,1)	(44,0)	(71,4)
Charge/économie inscrite aux autres éléments du résultat global	–	–	(16,9)	–	–	14,1	(2,8)
Acquisitions	3,6	29,7	(48,1)	(8,7)	(6,4)	(122,9)	(152,8)
Écart de change et autres	(2,1)	0,3	–	(0,5)	(12,7)	(15,6)	(30,6)
Solde à la fin de l'exercice	68,0 \$	42,3 \$	(62,6) \$	(5,0) \$	(337,0) \$	(414,6) \$	(708,9) \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019							
	Créditeurs et charges à payer	Pertes fiscales	Actif net au titre des régimes de retraite	Stocks	Immobilisations corporelles	Autres	Passifs d'impôt différé (montant net)
Solde au début de l'exercice	45,7 \$	6,4 \$	8,1 \$	2,4 \$	(241,6) \$	(211,4) \$	(390,4) \$
Charge/économie inscrite en résultat net	(2,7)	(5,3)	0,3	(0,2)	(6,7)	(38,3)	(52,9)
Charge/économie inscrite aux autres éléments du résultat global	–	–	0,8	–	–	(0,5)	0,3
Acquisitions	16,7	–	–	–	(7,5)	5,9	15,1
Écart de change et autres	(1,6)	–	0,1	(1,0)	(19,0)	(1,9)	(23,4)
Solde à la fin de l'exercice	58,1 \$	1,1 \$	9,3 \$	1,2 \$	(274,8) \$	(246,2) \$	(451,3) \$

Au 31 mars 2020, la Société avait des pertes en capital de 253,4 millions de dollars pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'avait été comptabilisé. Ces pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment mais elles peuvent uniquement être portées en diminution des gains en capital imposables futurs.

NOTE 17 BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	2020	2019
Bénéfice net	582,8 \$	755,3 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	400 328 334	388 554 458
Options dilutives	2 121 698	2 696 750
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	402 450 032	391 251 208
Bénéfice net de base par action	1,46 \$	1,94 \$
Bénéfice net dilué par action	1,45 \$	1,93 \$

Lors du calcul du bénéfice net dilué par action pour l'exercice clos le 31 mars 2020, 13 762 608 options ont été exclues du calcul, car leur prix d'exercice était supérieur à la valeur de marché moyenne des actions ordinaires (7 270 893 options ont été exclues pour l'exercice clos le 31 mars 2019).

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités, le cas échéant, sont exclues du calcul du bénéfice net par action à compter de la date de rachat.

NOTE 18 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

LION DAIRY & DRINKS PTY LTD

Le 28 octobre 2019, la Société a fait l'acquisition de l'entreprise de fromages de spécialité de Lion Dairy & Drinks Pty Ltd (entreprise de fromages de spécialité). Les activités de l'entreprise de fromages de spécialité sont exercées dans deux usines situées à Burnie et à King Island, en Tasmanie (Australie), et l'entreprise compte environ 400 employés. L'entreprise de fromages de spécialité produit, met en marché et distribue une grande variété de fromages de spécialité au sein d'un vaste portefeuille de marques australiennes, y compris *South Cape*, *Tasmanian Heritage*, *Mersey Valley* et *King Island Dairy*.

Le prix d'achat de 248,1 millions de dollars (277,9 millions de dollars australiens), sur une base sans encaisse ni endettement, a été payé en trésorerie au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles. Dans le cadre de cette acquisition, la Société a engagé des coûts liés à l'acquisition d'environ 9 millions de dollars, composés essentiellement de droits de timbre.

La répartition du prix d'achat repose sur certaines évaluations, hypothèses, certains jugements et estimations. À l'heure actuelle, la Société rassemble l'information afin de déterminer la répartition finale. La répartition finale du prix d'achat pourrait différer de la répartition préliminaire présentée ci-dessous.

DAIRY CREST GROUP PLC

Le 15 avril 2019, la Société a conclu l'acquisition de Dairy Crest Group plc (Dairy Crest), basée au Royaume-Uni. Dairy Crest produit et met en marché du fromage, du beurre, de la tartinaide, des huiles et des ingrédients laitiers à valeur ajoutée. L'acquisition permet à Saputo de percer le marché du Royaume-Uni.

La contrepartie totale de 2,122 milliards de dollars (1,218 milliard de livres sterling) a été financée au moyen de la facilité d'acquisition de Dairy Crest (note 12) et de la trésorerie disponible. Cette contrepartie comprend le prix d'achat de la totalité du capital social ordinaire émis de 1,695 milliard de dollars (973,1 millions de livres sterling) et la dette reprise de 426,8 millions de dollars (245,1 millions de livres sterling).

NOTE 18 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

La répartition de chacun des prix d'achat est présentée ci-dessous.

		Données de Dairy Crest au 15 avril	Données de l'entreprise de fromages de spécialité au 28 octobre	Total pour l'exercice 2020
Actifs acquis	Trésorerie	7,0 \$	13,0 \$	20,0 \$
	Débiteurs	54,6	36,9	91,5
	Stocks	369,4	45,8	415,2
	Impôt sur le résultat à recevoir	1,5	–	1,5
	Frais payés d'avance et autres actifs	12,1	0,4	12,5
	Immobilisations corporelles	369,1	178,6	547,7
	Actifs au titre de droits d'utilisation	73,4	–	73,4
	Goodwill	541,5	–	541,5
	Immobilisations incorporelles	802,8	4,7	807,5
	Autres actifs	283,1	2,6	285,7
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(151,7)	(27,5)	(179,2)
	Obligations locatives	(70,4)	–	(70,4)
	Autres passifs	(8,3)	(6,4)	(14,7)
	Dette à long terme	(436,6)	–	(436,6)
	Impôt différé	(152,8)	–	(152,8)
Actifs nets acquis		1 694,7 \$	248,1 \$	1 942,8 \$

Les autres actifs présentés ci-dessus comprennent l'excédent net au titre du régime de retraite acquis, qui se chiffrait à 283,1 millions de dollars (162,6 millions de livres sterling) à la date d'acquisition. Au 15 avril 2019, la juste valeur des actifs du régime et des obligations au titre du régime de retraite à prestations définies s'élevait à 2,031 milliards de dollars (1,166 milliard de livres sterling) et à 1,748 milliard de dollars (1,004 milliard de livres sterling), respectivement. Les actifs du régime comprennent essentiellement des obligations et de la trésorerie. La valeur des obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a été calculée selon un taux d'actualisation de 2,6 %. Pour en savoir davantage sur les actifs du régime, reportez-vous à la note 19. La Société a comptabilisé des charges de 40,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2020 relativement à un ajustement de la juste valeur des stocks sans effet sur la trésorerie effectué dans le cadre de la répartition du prix d'achat de l'acquisition de Dairy Crest. Dans le cadre de l'acquisition, la Société a engagé des coûts liés à l'acquisition d'environ 23 millions de dollars, ce qui comprend des droits de timbre d'environ 9 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée à la plateforme européenne, qui stimule la croissance, et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Royaume-Uni).

F&A DAIRY PRODUCTS, INC.

Le 30 novembre 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de F&A Dairy Products, Inc. (F&A). Ses activités sont à l'heure actuelle exercées dans une usine située à Las Cruces, Nouveau-Mexique. Jusqu'en mai 2019, les activités étaient aussi exercées dans une usine à Dresser, Wisconsin (États-Unis). F&A produit une variété de fromages naturels, dont la mozzarella et le provolone, qui sont distribués aux États-Unis et au Mexique.

Le prix d'achat de 108,1 millions de dollars (81,4 millions de dollars américains), sur une base sans endettement, a été payé en trésorerie au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Fromages (USA). La répartition du prix d'achat a été effectuée au premier trimestre de l'exercice 2020.

SHEPHERD GOURMET DAIRY (ONTARIO) INC.

Le 19 juin 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (Shepherd Gourmet). Ses activités sont exercées dans une usine située à St. Marys, en Ontario, au Canada. Shepherd Gourmet produit, met en marché et distribue une variété de fromages de spécialité, du yogourt, ainsi que du yogourt Skyr de style islandais au Canada.

NOTE 18 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

Le prix d'achat était de 99,8 millions de dollars, sur une base sans endettement, dont une tranche de 89,8 millions de dollars a été payée en trésorerie au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Canada).

MURRAY GOULBURN CO-OPERATIVE CO. LIMITED

Le 1^{er} mai 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn ou MG), basée en Australie. L'acquisition de MG complète les activités de la Division Produits laitiers (Australie) et permet à la Société de renforcer sa présence en Australie. MG produit une gamme complète d'aliments laitiers, notamment du lait nature, de la poudre de lait, du fromage, du beurre et des breuvages laitiers, ainsi qu'une gamme d'ingrédients et de produits nutritionnels, comme le lait maternisé. MG approvisionne les industries du détail et de services alimentaires à l'échelle mondiale sous les marques phares *Devondale*, *Liddells* et *Murray Goulburn Ingredients*.

Le prix d'achat de la transaction s'est élevé à 1,276 milliard de dollars (1,311 milliard de dollars australiens) sur une base sans endettement et a été financé au moyen de la facilité d'acquisition de MG (note 12). Le prix d'achat comprenait des passifs repris par la Société de 76,7 millions de dollars.

Le 17 août 2018, la Société a conclu la vente de l'usine de Koroit située dans l'État de Victoria à un prix de vente de 239,7 millions de dollars (250,9 millions de dollars australiens). Cette cession était requise conformément à l'engagement conclu avec l'Australian Competition and Consumer Commission dans le cadre de l'acquisition des activités de MG. Les actifs détenus en vue de la vente de l'usine de Koroit comprenaient des stocks, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles. Ces actifs ont été évalués à la juste valeur moins les coûts de la vente. Aucun profit ni perte n'a été comptabilisé relativement à cette transaction.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures prévues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Australie).

La répartition de chacun des prix d'achat est présentée ci-dessous.

		Murray Goulburn	Shepherd Gourmet	F&A	Total pour l'exercice 2019
Actifs acquis	Trésorerie	7,4 \$	– \$	– \$	7,4 \$
	Débiteurs	244,8	5,1	18,5	268,4
	Stocks	382,9	3,2	8,7	394,8
	Frais payés d'avance et autres actifs	10,4	0,5	0,1	11,0
	Actifs détenus en vue de la vente	240,3	–	–	240,3
	Immobilisations corporelles	632,1	12,8	60,0	704,9
	Goodwill	10,5	78,3	37,7	126,5
	Immobilisations incorporelles	38,9	5,2	–	44,1
	Autres actifs	3,9	–	–	3,9
	Impôt différé	16,6	–	–	16,6
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(280,9)	(3,7)	(15,4)	(300,0)
	Autres passifs	(30,6)	–	(1,5)	(32,1)
	Impôt différé	–	(1,6)	–	(1,6)
Actifs nets acquis et contrepartie totale		1 276,3 \$	99,8 \$	108,1 \$	1 484,2 \$

NOTE 19 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société offre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, comme des régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre des régimes de retraite à cotisations définies auxquels elle participe et auxquels adhèrent 99 % de ses employés actifs. La charge nette de retraite liée à ces types de régimes est généralement égale aux cotisations effectuées par l'employeur et constitue une charge pour l'exercice au cours duquel elle est exigible. Pour l'exercice 2020, la charge au titre des cotisations définies pour la Société s'est élevée à 71,7 millions de dollars (63,4 millions de dollars pour l'exercice 2019). Pour l'exercice 2021, la Société prévoit verser environ 73,8 millions de dollars à ses régimes à cotisations définies.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies auxquels elle participe et auxquels adhère le restant de ses employés actifs. En vertu des dispositions des régimes de retraite à prestations définies, les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service et les prestations de retraite correspondent à un maximum de 2 % du salaire admissible moyen des dernières années de service multiplié par le nombre d'années de service.

Il n'y a pas d'employés actifs dans la caisse de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni), qui est un régime dont les prestations sont fondées sur la rémunération de fin de carrière offert au Royaume-Uni, qui était fermé aux charges à payer au titre des services futurs depuis le 1^{er} avril 2010 et avait été fermé aux nouveaux participants depuis le 30 juin 2006. La caisse est administrée par une société fiduciaire qui est une entité juridique distincte de la Société. Les administrateurs de la société fiduciaire se composent de représentants de l'employeur, des employés ainsi que d'un fiduciaire professionnel. La société fiduciaire est responsable de la politique de placement des actifs et de l'administration quotidienne des prestations.

Les régimes de retraite enregistrés sont assujettis aux exigences de capitalisation prévues par la loi applicables du territoire où ils sont enregistrés. Des évaluations actuarielles sont requises sur une base annuelle ou triennale, selon le territoire, et les cotisations de l'employeur doivent inclure des paiements pour l'amortissement de tout déficit, sur une période allant de 5 à 15 ans. Les congés de cotisation sont autorisés, sous réserve de certaines limites. Les autres régimes de retraite non enregistrés et les avantages sociaux autres que les prestations de retraite ne sont assujettis à aucune exigence de capitalisation minimale.

Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et en fonction du taux d'actualisation fondé sur le rendement d'obligations de sociétés de haute qualité ainsi que selon des hypothèses retenues par la direction relativement, entre autres, aux taux de croissance de la rémunération et à l'âge de retraite des employés. Toutes ces estimations et évaluations sont préparées avec l'aide de conseillers externes. Les actifs et passifs des régimes ont été évalués au 31 mars avec l'aide des actuaires externes de la Société. La Société offre également d'autres avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires à ses employés admissibles et retraités. Pour l'exercice 2021, la Société prévoit verser environ 3,7 millions de dollars à ses régimes à prestations définies.

Les principaux risques liés aux régimes de retraite à prestations définies sont les suivants :

Risque de placement

Les valeurs actualisées respectives des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies sont calculées au moyen d'un taux d'actualisation déterminé en fonction du rendement d'obligations de sociétés de haute qualité. Si le rendement des actifs est inférieur à celui-ci, il en découlera un déficit.

Variation du rendement des obligations

Une baisse du rendement des obligations de sociétés se traduira par une augmentation de la valeur des passifs au titre des régimes à prestations définies, bien que celle-ci sera contrebalancée en partie par une hausse de la valeur des placements dans des titres de créance des régimes à prestations définies.

Risque lié à l'inflation

Comme une part importante des obligations au titre des régimes à prestations définies est liée à l'inflation, une hausse plus élevée que prévu de l'inflation future donnerait lieu à une augmentation des passifs. La majorité des actifs ne sont pas touchés par l'inflation ou ne sont pas en corrélation étroite avec l'inflation, ce qui signifie qu'une hausse de l'inflation future prévue fera également croître le déficit.

Risque de longévité

La majeure partie des obligations au titre des régimes à prestations définies consiste à verser aux participants des prestations jusqu'à leur décès. Par conséquent, une augmentation de l'espérance de vie signifie une augmentation des passifs.

NOTE 19 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

L'excédent (le passif) net de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies comprend ce qui suit :

	31 mars 2020			31 mars 2019
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Total
Juste valeur des actifs	2 114,5 \$	63,7	2 178,2	66,3 \$
Valeur actualisée des obligations capitalisées	1 733,3	66,3	1 799,6	71,2
Valeur actualisée de l'excédent net (des obligations nettes) pour les régimes capitalisés	381,2	(2,6)	378,6	(4,9)
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	–	(34,0)	(34,0)	(30,9)
Valeur actualisée de l'excédent net (des obligations nettes)	381,2	(36,6)	344,6	(35,8)
Plafonnement de l'actif	–	(0,3)	(0,3)	(0,8)
Coût des prestations de retraite/avantages constitués	381,2	(36,9)	344,3	(36,6)

Les données sont présentées comme suit dans l'état de la situation financière :

Autres actifs (note 10)	381,2 \$	– \$
Autres passifs (note 13)	(36,9)	(36,6)
Total de l'excédent (du passif) net	344,3 \$	(36,6) \$

Les variations de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies sont les suivantes :

	31 mars 2020			31 mars 2019
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Total
Obligations au titre des régimes à prestations définies, au début de l'exercice	– \$	102,1	102,1	99,3 \$
Acquisition de Dairy Crest (note 18)	1 747,7	–	1 747,7	–
Coût des services rendus	–	5,8	5,8	5,2
Coûts financiers	41,4	3,3	44,7	3,5
Écarts actuariels entre résultats et prévisions	(5,4)	0,4	(5,0)	0,1
Écarts actuariels en raison des changements dans les hypothèses financières	17,7	(7,1)	10,6	3,3
Pertes actuarielles en raison des changements dans les hypothèses démographiques	–	–	–	(0,1)
Incidences de la liquidation ¹	–	–	–	(5,6)
Écarts de change	4,2	0,5	4,7	0,5
Prestations versées	(72,3)	(4,7)	(77,0)	(4,1)
Obligations au titre des régimes à prestations définies, à la fin de l'exercice	1 733,3 \$	100,3	1 833,6	102,1 \$

¹ Des rentes ont été achetées afin de libérer les régimes de leurs obligations en lien avec les retraités.

NOTE 19 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les variations de la juste valeur des actifs du régime sont les suivantes :

	31 mars 2020			31 mars 2019
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Total
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	– \$	66,3	66,3	67,0 \$
Acquisition de Dairy Crest (note 18)	2 030,8	–	2 030,8	–
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	48,1	2,2	50,3	2,3
Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	89,7	(4,3)	85,4	0,5
Coûts d'administration	(1,4)	(0,2)	(1,6)	(0,3)
Cotisations de l'employeur	11,3	4,4	15,7	6,4
Incidences de la liquidation ¹	–	–	–	(5,7)
Écarts de change	8,3	–	8,3	0,2
Prestations versées	(72,3)	(4,7)	(77,0)	(4,1)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	2 114,5 \$	63,7	2 178,2	66,3 \$

¹ Des rentes ont été achetées afin de libérer les régimes de leurs obligations en lien avec les retraités.

Pour l'exercice 2020, le rendement réel des actifs des régimes est un profit de 134,1 millions de dollars (2,5 millions de dollars pour l'exercice 2019).

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs du régime, qui ne comprennent pas les actifs de la Société (tous les actifs ont un cours du marché sur un marché actif à l'exception des biens immobiliers, du contrat de rente, qui est évalué en fonction du passif correspondant, et de la trésorerie).

	31 mars 2020			31 mars 2019
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Total
Obligations, investissements guidés par le passif et trésorerie ¹	1 431,5 \$	49,0	1 480,5	50,4 \$
Contrat de rente	422,9	–	422,9	–
Biens immobiliers et autres actifs	260,1	–	260,1	–
Instruments de capitaux propres	–	14,7	14,7	15,9
Total	2 114,5 \$	63,7	2 178,2	66,3 \$

¹ Le portefeuille d'investissements guidés par le passif est géré par une partie externe. L'objectif est de couvrir une partie des passifs de la caisse contre les fluctuations des taux d'intérêt et les modifications de l'inflation prévue à l'aide de placements dans des actifs dont la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt et aux modifications de l'inflation prévue est similaire. Les rendements du marché sont surveillés en les comparant à certains seuils préétablis; le niveau de couverture sera rehaussé si ces seuils sont atteints.

NOTE 19 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les états consolidés du résultat net comprennent les données suivantes :

	31 mars 2020			31 mars 2019
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Total
Données comptabilisées dans les « coûts d'exploitation, excluant les amortissements » (note 6) :				
Coût des services rendus au cours de l'exercice pour l'employeur	- \$	5,8	5,8	5,2 \$
Incidence de la liquidation	-	-	-	0,1
Coûts d'administration	1,4	0,2	1,6	0,3
	1,4	6,0	7,4	5,6
Données comptabilisées dans les « autres charges financières » (note 15)				
Coûts financiers	41,4	3,3	44,7	3,4
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(48,1)	(2,2)	(50,3)	(2,3)
	(6,7)	1,1	(5,6)	1,1
Charge nette au titre des régimes à prestations définies	(5,3) \$	7,1	1,8	6,7 \$

La Société comptabilise les gains et pertes actuariels dans la période au cours de laquelle ils surviennent, pour la totalité de ses régimes à prestations définies. Ces gains et pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global et présentés ci-dessous.

	31 mars 2020			31 mars 2019
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Total	Total
Rendement des actifs des régimes (en excluant les produits d'intérêts)	89,7 \$	(4,3)	85,4	0,5 \$
Écarts actuariels entre résultats et prévisions	5,4	(0,4)	5,0	(0,1)
Gains actuariels en raison des changements dans les hypothèses démographiques	-	-	-	0,1
Écarts actuariels en raison des changements dans les hypothèses financières	(17,7)	7,1	(10,6)	(3,3)
Effet du plafonnement de l'actif	-	0,6	0,6	-
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	77,4 \$	3,0	80,4	(2,8) \$

NOTE 19 RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la date de l'état de la situation financière sont les suivantes :

		31 mars 2020	31 mars 2019
	Caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni)	Autres régimes	Autres régimes
Taux d'actualisation	2,30 %	3,83 %	3,36 %
Durée de l'obligation	18,00	17,68	18,40
Taux d'inflation	1,80 %	2,0 %	2,0 %
Augmentations salariales futures	s.o.	3,0 %	3,00 %
Table de mortalité	Tables de base S2P avec les échelles suivantes : Pens (H/F) : 109 %/103 % Defis (H/F) : 110 %/99 %	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle MI-2017	Table de mortalité des retraités canadiens du secteur privé pour 2014, avec projection générationnelle à l'aide de l'échelle MI-2017

Selon les hypothèses, les participants à la caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) échangeront 25 % de leurs prestations de retraite contre un versement forfaitaire au moment de la retraite, à un montant inférieur de 8 % à celui prévu dans le cadre de capitalisation. Une proportion de 30 % des participants titulaires de droits à prestations différées devrait se prévaloir de l'option d'échange d'augmentations des prestations de retraite, disponible en vertu de la caisse, au moment du départ à la retraite.

SENSIBILITÉ AUX CHANGEMENTS DANS LES HYPOTHÈSES

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 0,1 % du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de 27,3 millions de dollars du montant des obligations (augmentation de 34,4 millions de dollars). Une augmentation de un an de l'espérance de vie augmenterait les obligations d'environ 90,7 millions de dollars. Plus particulièrement, pour la caisse du régime de retraite à prestations définies de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni), l'incidence d'une augmentation de 0,1 % du taux d'inflation se traduirait par une augmentation d'environ 26,2 millions de dollars du montant des obligations. Plus particulièrement, pour les autres régimes, une augmentation de 0,1 % du pourcentage des hausses de salaire futures se traduirait par une augmentation d'environ 0,4 million de dollars du montant des obligations.

NOTE 20 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

ENGAGEMENTS

Le tableau ci-dessous présente les paiements minimaux futurs pour les prochains exercices relativement aux engagements contractuels qui ne sont pas comptabilisés à titre de passifs.

	Contrats de location ¹	Obligations d'achat ²	Total
Moins de 1 an	9,2 \$	196,5 \$	205,7 \$
De 1 à 2 ans	6,8	20,4	27,2
De 2 à 3 ans	3,4	16,2	19,6
De 3 à 4 ans	0,9	6,5	7,4
De 4 à 5 ans	0,4	6,0	6,4
Plus de 5 ans	0,1	7,9	8,0
	20,8 \$	253,5 \$	274,3 \$

¹ Les engagements liés aux contrats de location représentent les contrats de location à court terme et de faible valeur qui ne respectent pas la définition de contrat de location en vertu d'IFRS 16.

² Les obligations d'achat sont les obligations contractuelles relatives aux dépenses d'investissement et aux ententes de service pour lesquelles la Société s'est engagée.

RÉCLAMATIONS

La Société est défenderesse dans certaines réclamations dans le cours normal de ses activités. De plus, la Société est défenderesse dans certaines réclamations ou avis d'imposition des autorités fiscales dans différents territoires. La Société est d'avis que le règlement final de ces réclamations et/ou avis d'imposition n'aura aucune incidence importante sur ses états consolidés du résultat net ou ses états consolidés de la situation financière.

INDEMNISATIONS

De temps à autre, la Société fournit des indemnités à des tierces parties dans le cours normal de ses activités, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. Ces dispositions d'indemnité peuvent viser des manquements aux représentations et garanties de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs. Les modalités de ces clauses d'indemnité sont de durées variées. Au 31 mars 2020, étant donné que la nature et le montant de ces indemnités dépendent d'événements futurs, la Société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser en vertu de ces ententes. La Société n'a versé aucun paiement d'indemnité important par le passé et, au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, elle n'avait comptabilisé aucun passif important lié à ces indemnités.

LETTRES DE CRÉDIT

Au 31 mars 2020, la Société avait émis des lettres de crédit d'un montant total de 63,2 millions de dollars en vertu d'une facilité bancaire autorisant l'émission de lettres de crédit d'un montant total de 110,1 millions de dollars (au 31 mars 2019, la Société avait émis des lettres de crédit d'un montant total de 58,4 millions de dollars en vertu d'une facilité bancaire autorisant l'émission de lettres de crédit d'un montant total de 109,5 millions de dollars).

NOTE 21 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société reçoit des services de sociétés contrôlées ou sous influence notable et fournit des biens à celles-ci par voie de la participation de son actionnaire principal. Ces opérations, qui ne sont pas significatives pour la situation financière ou les résultats financiers de la Société, ont été effectuées dans le cours normal des activités et elles ont été comptabilisées à la juste valeur, soit la valeur de marché de transactions similaires. Les services reçus sont liés principalement aux voyages, à la publicité, à l'hébergement, à la location de locaux pour bureaux et aux services de gestion. Les biens fournis consistent essentiellement en des produits laitiers.

Les transactions avec les principaux dirigeants (avantages à court terme du personnel, avantages postérieurs à l'emploi, rémunération à base d'actions et paiements en vertu du régime d'UAD) sont aussi considérées comme étant des transactions entre parties liées. La direction définit les principaux dirigeants comme étant tous les membres de la haute direction ayant la responsabilité et l'autorité pour contrôler, superviser et planifier les activités de la Société, de même que les administrateurs de la Société.

NOTE 21 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

Les transactions entre parties liées sont résumées comme suit :

	2020	2019
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	6,2 \$	5,9 \$
Principaux dirigeants		
Administrateurs	2,5	2,4
Membres de la haute direction	32,4	26,0
	41,1 \$	34,3 \$

Les produits laitiers fournis par la Société ont été les suivants :

	2020	2019
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	0,3 \$	0,3 \$

Les débiteurs et les créditeurs et charges à payer liés aux transactions mentionnées plus haut sont résumés comme suit :

	Débiteurs		Créditeurs et charges à payer	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal	0,1 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,2 \$
Principaux dirigeants				
Administrateurs	-	-	13,7	15,9
Membres de la haute direction	-	-	39,7	33,7
	0,1 \$	0,1 \$	53,6 \$	49,8 \$

Les montants à payer aux administrateurs consistent entièrement en des soldes payables en vertu du régime d'UAD. Se référer à la note 14 pour des renseignements supplémentaires. Les montants à payer aux membres de la haute direction consistent en des avantages à court terme du personnel, des attributions à base d'actions et des avantages postérieurs au départ à la retraite.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La charge de rémunération liée aux transactions avec les principaux dirigeants est résumée comme suit :

	2020	2019
Administrateurs		
Rémunération par des paiements en trésorerie	0,4 \$	0,1 \$
Rémunération à base d'actions	2,1	2,3
	2,5 \$	2,4 \$
Membres de la haute direction		
Avantages à court terme du personnel	16,4	12,1
Avantages postérieurs à l'emploi	3,1	3,3
Rémunération à base d'actions	12,9	10,6
	32,4 \$	26,0 \$
Rémunération totale	34,9 \$	28,4 \$

NOTE 21 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

FILIALES

Toutes les filiales de la Société sont entièrement détenues. Le tableau qui suit présente un sommaire des principales filiales de la Société, lesquelles fabriquent une vaste gamme de produits laitiers, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers.

	Participation détenue	Emplacement
Saputo Produits Laitiers Canada S.E.N.C.	100,00 %	Canada
Saputo Cheese USA Inc.	100,00 %	États-Unis
Saputo Dairy Foods USA, LLC	100,00 %	États-Unis
Saputo Dairy Australia Pty LTD	100,00 %	Australie
Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited	100,00 %	Australie
Lion Dairy & Drinks Pty Ltd	100,00 %	Australie
Molfino Hermanos S.A.	100,00 %	Argentine
Dairy Crest Ltd	100,00 %	Royaume-Uni

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, la Société utilise plusieurs instruments financiers qui, de par leur nature, impliquent certains risques dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix (qui comprend le risque de prix des marchandises). Ces instruments financiers font l'objet de conditions habituelles de crédit, de contrôles financiers, de gestion du risque ainsi que de stratégies de contrôle.

À l'occasion, la Société peut réaliser des transactions utilisant des instruments financiers dérivés dans le but de réduire ou de couvrir les risques conformément aux stratégies de gestion des risques. La Société ne réalise pas ces transactions à des fins spéculatives.

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui sont potentiellement assujettis à une concentration du risque de crédit pour la Société sont les équivalents de trésorerie et les débiteurs.

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de placements à court terme. La Société a déposé ces équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

La Société offre également du crédit à ses clients dans le cours normal des activités, en lien avec ses débiteurs. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière, et les résultats comptabilisés tiennent compte des pertes de crédit attendues.

La Société considère qu'elle est exposée à un faible risque de concentration de crédit en lien avec les créances clients, compte tenu de la diversité et de l'ampleur de sa clientèle ainsi que de sa diversité géographique. Il n'y avait aucun débiteur supérieur à 10 % du solde total des débiteurs au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019. Aucun client ne représentait plus de 10 % du total des produits consolidés pour les exercices clos le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont revues par la direction à toutes les dates de la situation financière. La Société révisé l'estimation de sa correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction de la recouvrabilité des créances clients de chaque client en considérant l'historique et les tendances des comptes échus et la conjoncture économique actuelle. Les débiteurs provenant de nos produits d'exportation ont tiré parti de délais de paiement plus longs que les délais de paiement qui s'appliquent normalement à nos ventes nationales.

Le montant de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est suffisant pour couvrir la valeur comptable des débiteurs considérés comme échus et à risque. Le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les coûts d'exploitation. Les recouvrements subséquents de montants radiés antérieurement sont portés en diminution des coûts d'exploitation dans les états consolidés du résultat net. Cependant, la direction ne croit pas que ces corrections de valeur soient significatives.

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère le risque de liquidité en fonction de sa gestion du capital ainsi que de son levier financier, tel qu'il est mentionné à la note 23 relativement aux informations fournies sur le capital. De plus, la direction gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets opérationnels et d'investissement de la Société ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

Les échéances contractuelles des passifs financiers importants au 31 mars 2020 se rapportent aux créiteurs et charges à payer, aux emprunts bancaires, aux obligations locatives et à la dette à long terme. Tous les éléments compris dans les créiteurs et charges à payer ont une échéance de moins de un an. Pour en savoir davantage sur les échéances des emprunts bancaires, des obligations locatives et de la dette à long terme, reportez-vous à la note 11, à la note 8 et à la note 12, respectivement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses obligations financières, qui portent intérêt à des taux variables. Les emprunts bancaires et les facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties portent intérêt à des taux qui varient et la Société est par conséquent exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. Les billets de premier rang portent intérêt à des taux fixes et, par conséquent, aucun risque de taux d'intérêt n'est lié à ces flux de trésorerie.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 95,6 millions de dollars (66,6 millions de dollars pour l'exercice 2019). Les intérêts courus au 31 mars 2020 s'établissaient à 13,2 millions de dollars (11,0 millions de dollars au 31 mars 2019).

Au 31 mars 2020, le montant net exposé aux fluctuations de taux à court terme était d'environ 2 101,4 millions de dollars. Selon ce risque, une augmentation hypothétique de 1 % du taux d'intérêt aurait une incidence défavorable d'environ 14,7 millions de dollars sur le bénéfice net, et une diminution hypothétique de 1 % aurait une incidence équivalente, mais contraire.

RISQUE DE CHANGE

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction, de même que des facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties sur lesquelles des montants peuvent être prélevés en dollars américains, en dollars australiens, en pesos argentins, en livres sterling et en yen japonais.

La Société conclut des contrats de change à terme visant la vente de dollars américains et l'achat de dollars australiens afin d'atténuer l'incidence des fluctuations sur le marché des taux de change USD/AUD sur les débiteurs. De la même façon, la Société conclut aussi des contrats de change à terme visant la vente d'euros et l'achat de livres sterling. Au cours de l'exercice, les couvertures de flux de trésorerie ont été très efficaces et, par conséquent, la Société a comptabilisé une perte latente de 30,6 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 11,9 millions de dollars) dans les autres éléments du résultat global. Une perte de 13,0 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 5,0 millions de dollars) a été reclassée en résultat net au cours de l'exercice 2020 relativement à ces contrats de change à terme. Ces couvertures de flux de trésorerie avaient aussi été considérées comme étant très efficaces au cours de l'exercice 2019, et une perte latente de 10,9 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 4,7 millions de dollars) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Une perte de 9,9 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 4,2 millions de dollars) a été reclassée en résultat net au cours de l'exercice 2019 relativement à ces contrats de change à terme.

La Société a conclu des contrats de change à terme afin de contrebalancer les fluctuations sur le marché des taux de change USD/CAD découlant du financement intersociétés en dollars américains de nos divisions américaines à nos divisions canadiennes. Les couvertures de change seront réglées en novembre 2020 pour un montant de 250,0 millions de dollars américains. Ces couvertures de flux de trésorerie ont été très efficaces et, par conséquent, la Société a comptabilisé un profit latent de 0,6 million de dollars (déduction faite de l'impôt de 0,1 million de dollars) dans les autres éléments du résultat global. Au cours de l'exercice 2020, les montants reclassés en résultat net relativement à ces contrats de change à terme ont été minimes.

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le risque de change le plus important pour la Société se rapporte à la variation du dollar américain. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une dépréciation de 0,10 \$ par rapport au dollar américain. Pour une appréciation de 0,10 \$ par rapport au dollar américain, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le résultat global.

	2020	2019
Variation du bénéfice net	18,5 \$	14,8 \$
Variation du résultat global	455,8 \$	310,6 \$

RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

Dans certains cas, la Société conclut des contrats à terme afin de se couvrir contre la variation du prix des marchandises.

La Société utilise la comptabilité de couverture pour certaines de ces transactions. Au cours de l'exercice, ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) étaient très efficaces et, par conséquent, une perte latente de 25,7 millions de dollars (déduction faite de l'impôt de 9,0 millions de dollars) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Les profits comptabilisés dans l'état consolidé du résultat global sont transférés dans l'état consolidé du résultat net lorsque les stocks connexes sont finalement vendus. Ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) ont été évaluées comme étant très efficaces et, par conséquent, une perte latente de 1,3 million de dollars (déduction faite de l'impôt de 0,2 million de dollars) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice 2019.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau qui suit présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

	31 mars 2020		31 mars 2019	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(28,7) \$	(28,7) \$	0,3 \$	0,3 \$
Dérivés de change (niveau 2)	(9,1)	(9,1)	0,2	0,2
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	(7,4)	(7,4)	1,8	1,8
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(10,1)	(10,1)	0,3	0,3
Dette à long terme (niveau 2)	3 505,7 \$	3 542,2 \$	2 266,9 \$	2 267,3 \$
Obligations locatives (niveau 2)	414,8 \$	414,8 \$	– \$	– \$

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau qui suit présente le sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, classés selon la hiérarchie des justes valeurs présentée à la note 3.

31 mars 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats à terme sur marchandises	- \$	(38,8) \$	- \$	(38,8) \$
Contrats de change	-	(9,1)	-	(9,1)
Contrats à terme de gré à gré sur actions	-	(7,4)	-	(7,4)
	- \$	(55,3) \$	- \$	(55,3) \$

31 mars 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats à terme sur marchandises	- \$	0,6 \$	- \$	0,6 \$
Contrats de change	-	0,2	-	0,2
Contrats à terme de gré à gré sur actions	-	1,8	-	1,8
	- \$	2,6 \$	- \$	2,6 \$

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019, il n'y a eu aucun changement aux techniques d'évaluation et aux données utilisées pour évaluer la juste valeur et il n'y a eu aucun transfert d'un niveau à l'autre dans la hiérarchie des justes valeurs.

Les justes valeurs des autres actifs, de la dette à long terme, des obligations locatives et des instruments financiers dérivés sont établies à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie basés sur les données du marché à la date de l'état de la situation financière et sont aussi obtenues des institutions financières. Lorsque cela est possible, ces modèles utilisent des données observables fondées sur le marché, y compris les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de certains prix ou taux et les écarts de taux. Dans certains cas, aucune donnée observable fondée sur le marché n'est disponible. Dans ces cas, les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fondées sur le jugement. Les estimations des justes valeurs dépendent dans une large mesure d'hypothèses, incluant le montant et l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs et les taux d'actualisation. Les opérations sur dérivés de la Société sont comptabilisées sur une base de juste valeur.

NOTE 23 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en termes de gestion du capital est de s'assurer que la Société possède suffisamment de liquidités pour poursuivre ses stratégies de croissance et effectuer des acquisitions précises tout en conservant une approche conservatrice en termes de levier financier et de gestion du risque financier. Un objectif additionnel comprend une cible pour le niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio de 2,25 fois la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques. Le cas échéant, la Société prévoit réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de maintenir ses notations de première qualité. De plus, la Société cherche à fournir un rendement sur investissement adéquat aux actionnaires. La Société croit que le rachat de ses propres actions peut représenter, en certaines circonstances, un investissement responsable de son capital.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette se compose de la dette à long terme, des obligations locatives et des emprunts bancaires, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. L'utilisation principale du capital de la Société est de financer les acquisitions.

NOTE 23 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL (SUITE)

La mesure principale utilisée par la Société pour gérer son levier financier est le ratio de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation. Au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, les ratios de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation s'établissaient comme suit :

	2020	2019
Emprunts bancaires	528,5 \$	130,4 \$
Obligations locatives	414,8	–
Dette à long terme, y compris la tranche courante	3 542,3	2 267,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(319,4)	(112,7)
Dette nette	4 166,2 \$	2 285,0 \$
Bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation	1 467,8 \$	1 221,3 \$
Ratios de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation	2,84	1,87

La Société dispose de facilités de crédit qui nécessitent une revue trimestrielle des ratios financiers et au 31 mars 2020, la Société respecte ces engagements concernant les ratios.

La Société n'est assujettie à aucune exigence sur son capital de la part d'un organisme de réglementation.

NOTE 24 COÛTS D'ACQUISITION ET DE RESTRUCTURATION

Les coûts d'acquisition et de restructuration se répartissent comme suit :

	2020	2019
Coûts de restructuration	13,6 \$	1,2 \$
Coûts d'acquisition	32,4	50,2
Total	46,0 \$	51,4 \$

COÛTS DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2020, la Société a annoncé la fermeture de deux usines de la Division Produits laitiers (Canada). Ces fermetures devraient avoir lieu à l'exercice 2021.

Le tableau ci-dessous présente les coûts de fermeture des usines.

	2020	2019
Dépréciation des immobilisations corporelles	3,5 \$	0,2 \$
Coûts de fermeture	10,1	1,0
Total	13,6 \$	1,2 \$

Les charges de dépréciation relatives aux immobilisations corporelles ont été comptabilisées dans le but de réduire la valeur comptable de ces actifs pour les ramener à leur valeur recouvrable estimative. Les coûts totaux après impôt pour l'exercice 2020 sont de 10,0 millions de dollars (0,8 million de dollars pour l'exercice 2019).

Les coûts de restructuration comptabilisés à l'exercice 2020 représentent les charges estimatives qui doivent être engagées pour restructurer ces activités. Les passifs liés aux coûts de séparation ont été inscrits dans les passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière.

NOTE 24 COÛTS D'ACQUISITION ET DE RESTRUCTURATION (SUITE)

COÛTS D'ACQUISITION

Dans le cadre des acquisitions de Dairy Crest et de l'entreprise de fromages de spécialité (note 18), la Société a engagé des coûts d'acquisition de 32,4 millions de dollars (28,4 millions de dollars après impôt) au cours de l'exercice 2020. Au cours de l'exercice 2019, les coûts d'acquisition engagés se sont élevés à 50,2 millions de dollars (35,3 millions de dollars après impôt).

NOTE 25 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente ses activités selon quatre secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine). Le Secteur Europe comprend la Division Produits laitiers (Royaume-Uni).

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation.

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs de marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables.

NOTE 25 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

INFORMATION SUR LES SECTEURS À PRÉSENTER

Exercices clos les 31 mars		
	2020	2019
Produits		
Canada	4 007,3 \$	4 043,1 \$
USA	7 093,6	6 507,7
International	3 076,7	2 951,1
Europe	765,9	–
	14 943,5 \$	13 501,9 \$
Bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, profit à la cession d'actifs, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation		
Canada	404,4 \$	413,7 \$
USA	615,4	544,7
International	304,9	262,9
Europe	143,1	–
	1 467,8 \$	1 221,3 \$
Amortissements		
Canada	91,9 \$	73,9 \$
USA	174,2	162,3
International	107,8	76,8
Europe	93,3	–
	467,2 \$	313,0 \$
Profit à la cession d'actifs	–	(194,5)
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise	40,1	–
Coûts d'acquisition et de restructuration	46,0	51,4
Profit lié à l'hyperinflation	(27,8)	(18,5)
Charges financières, montant net	143,0	84,3
Bénéfice avant impôt sur le résultat	799,3	985,6
Impôt sur le résultat	216,5	230,3
Bénéfice net	582,8 \$	755,3 \$

NOTE 25 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

	31 mars 2020	31 mars 2019
Produits		
Canada	4 007,3 \$	4 043,1 \$
USA	7 093,6	6 507,7
Australie	2 353,9	2 301,0
Argentine	722,8	650,1
Royaume-Uni	765,9	–
	14 943,5 \$	13 501,9 \$
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles		
Canada	795,2 \$	679,3 \$
USA	1 664,1	1 499,2
Australie	916,1	818,4
Argentine	106,4	98,5
Royaume-Uni	368,2	–
	3 850,0 \$	3 095,4 \$
Immobilisations incorporelles		
Canada	326,9 \$	342,9 \$
USA	444,3	429,8
Australie	94,0	91,9
Argentine	10,5	11,6
Royaume-Uni	765,0	–
	1 640,7 \$	876,2 \$